

LES CARMES DE LÉON

A

SAINT-POL-DE-LÉON

1353 - 1790



Francis QUÉMENER

LES CARMES DE LÉON
à Saint Pol-de Léon
1353-1790

43
D
SPOL

Les Carmes, ces inconnus .

Le nom est connu ~~par~~^{pour} une rue, une prairie transformée en zone artisanale, sportive, scolaire: le journal du C.E.S. Jacques Prévert ne s'appelle-t-il pas "le petit pré vert"? ..écho du mot "prat Carmès"?

Mais combien sauraient dire à quoi remonte cette appellation ? Reconnaissons qu'ils sont peu aidés: en 1890, l'abbé Al. Thomas, dans un ouvrage sur St Pol Aurélien, énumère les maisons de Religieux présents au XVIII^e siècle: Lazaristes au Séminaire, Capucins à Roscoff, Minimes; c'est tout. En 1901, l'abbé Peyron, en 1907, l'abbé Clech, étudient la cathédrale de St-Pol: dans le tableau du Rosaire, ils décrivent la perspective de la ville: "à gauche, au premier plan, l'hôpital et la chapelle de St-Roch; aujourd'hui détruite, fondée en 1629; puis le Creisker, la Cathédrale, et, à main droite, la chapelle de St-Pierre avec son ancien clocher".

Notons d'abord l'omission des Minimes, entre la Cathédrale et Saint-Pierre: en outre, on attendrait la chapelle de St Roch dans la zone qui porte actuellement ce nom, rue, fontaine, allée de St Roch.

Par contre, il n'est que de regarder la maison de Kersaudy actuelle pour constater que ce n'est ~~pas~~^{pas} cet hôpital qui figure dans le tableau: la disposition des bâtiments diffère. Ce qui frappe, c'est la jeunesse du bâtiment le plus proche de l'observateur: le couvent des Carmes vient d'être rebâti depuis les fondations: en atteste une inscription gravée en pierre datée du 18 avril 1618.

D'où viennent-ils ?

Les Carmes font remonter leurs origines à Elie et Elisée,



1
prophètes d'Israel, tenus pour modèles de la vie d'ermite. Le premier prieur des Carmes est Berthold de Solignac (+ 1198): il regroupe au mont Carmel, près de la fontaine d'Elie, des "Frères de la Bse Vierge Marie du Mont Carmel". Les Sarrazins les admettent sous l'habit à quatre raies blanches et trois raies noires. La Règle de Jérusalem les présente isolés en cellules, méditant et veillant. Vers 1230, les Turcs rendent le séjour impossible: 1291 verra le massacre: c'est l'exil: Certains moines sont à Valenciennes dès 1235: d'autres en Angleterre en 1241: Louis IX en introduit en France en 1245: ils sont reconnus comme Ordre Mendiant, pratiquant la vie commune et l'apostolat, se livrant aux études: en 1274, le Concile de Lyon supprime 22 ordres religieux, et maintient les Carmes. Les voici à Ploermel en 1271. "De 1215 à 1550, 885 couvents de Mendians se créent en France, dont 525 avant la fin du 13° s.; 49 en Bretagne, dont 25 avant la fin du 13° s." (H. Martin)

la fondation à St-Pol

De nombreux documents attribuent au duc Jean IV et à son épouse la fondation des Carmes de St-Pol en 1348: à cette date, il se trouvait en Angleterre, encore enfant: l'époque était très dure:

l'an mil trois cent quarante neuf
de cent ne demeuraient que neuf
C'était la peste, épidémie des "bosses", représentées sur le fût de nos calvaires: on en signalera encore en 1364 dans le Léon. L'épreuve a-t-elle décidé le recours, par les Carmes, à la Vierge médiatrice?

Les historiens contemporains (Couffon, Kerbiriou, Le Guay) datent la fondation de 1353. En effet, un Acte du St Siège autorise les Pères Carmes à s'établir dans la ville ou diocèse de Léon, y établir une chapelle avec un cimetière, un campanile avec une cloche, et des bâtiments clostraux pour douze frères. La date: 23 mars 1353.

Quelques sources

Archives diocésaines de Quimper et de Léon A.E.Q.L.
Archives départementales du Finistère A.F.
Archives départementales d'Ille & Vilaine A.I.V.
Archives municipales St Pol de Léon A.M.S.P.
Archives générales de l'Ordre du Carmel A.G.O.C.
Bibliothèque classée d'Orléans: manuscrit 722 . P. Columban.
Peyron: la Cathédrale de St-Pol de Léon
Ls Kerbiriou: Jean François de la Marche
Société Archéologique du Finistère S.A.F.
Le Creisker, bulletin des Anciens Elèves, N° 135, 137
Kerdanet: Notices chronologiques
H. Martin: les Ordres Mendians en Bretagne

FONDATION

DES

CARMES

DE

Saint Paul de Léon

GUILLAUME

OUVRION fut transféré de l'Evesché de Rennes à celui de Léon l'an 1347, sous le pape Clément VI, l'empereur Charles IV, & le duc-comte de Monfort Jean IV guerroyé par Charles de Blois: il mourut l'an 1349. Du tems de ce prélat, le duc Jean & la duchesse Marie fille d'Edouard roi d'Angleterre fondèrent le couvent des Carmes en la ville de St Paul de Léon l'an 1348. Lequel étant déchu de batiments a été réparé depuis vingt ans en ça par le moyen des deniers octroyés à cet effet par le roi très chrétien Louis XIII comme il appert par cette inscription.

In honorem Dei et

Beatae Mariae de Monte Carmelo
Joannes IV dux Britanniae me fecit
et singulari erga me percolebris
cleri, nobilium et populi affectu
Ludovicus XIII Galliae et navarrae
rex christianissimus me jam vetustate
et temporis injuria fere collapsum
a fundamentis renovavit, sanctissimo
Paulo V romano pontifice, reverendi
ssimo Renato de Rieux Leonensi
episcopo, Francisco Petro Maillard
humili provinciae Turoniae et
hujus conventus priore
8 April. M D C

XVIII

Parchemin de 36 sur 48 cm, communiqué par Monsieur F. Abrial, de Kerveze en Garlan, qui le tient de Mr Pol Potier de Courcy

Guillaume: la dernière lettre est en minuscule, pour faire place à un écu

Ouvrion: partout ailleurs, on a Ouvroin pontifice (sic)

Léon est écrit, comme l'an et l'empereur, L'éon Galliae et navarrae (minuscule)

le nom de Maillard est écrit d'une plume plus fine, en ronde et non en gothique: le prénom de François n'apparaît pas ailleurs.

Trois écus avec les devises: A ma vie-Zelo zelatus sum-Domine salvum fac
hermines | mont Carmel | fleurs de lys
Bretagne | Carmes | France

(Zelo... paroles d'Elie à l'Horeb: je me consume de zèle: I Rois XIX, 10)
Salvum fac... "Seigneur, sauve le Roi" jusqu'en 1940, on chantait à la fin de la grand messe: Domine salvam fac.. Rempubliam)

L'ordre de l'Herminette est créé en 1371 par Jean IV. L'hermine devient élément unique du blason.

Le texte de droite, rédigé en latin, ne pose pas de problème; il rappelle l'attribution à Jean IV de la fondation du couvent des Carmes de Léon: puis il mentionne les autorités de l'époque de la restauration: Paul V (1605-1621), René de Rieux (1613-1651), Pierre Maillard, provincial et prieur local: et le Roi Louis XIII (1601-1643).

Le texte de gauche pose davantage de questions: dès le premier nom, on se heurte à une difficulté: l'évêque de Rennes n'a pas été transféré à Léon. Le chanoine Ls Kerbiriou (La cité de Léon, p. 42) dit que Guillaume résigna sa charge en 1385, âgé de 64 ans: en 1347, il avait 26 ans; il n'avait pas l'âge requis pour l'épiscopat et n'était que sous-diacre; le 29 juin 1349, un indult de Clément VI lui accorde un délai de 3 ans pour son sacre. Poquet de Haut-Jussé (Papes et Ducs, I 335) dit qu'il s'agit du neveu de l'évêque de Rennes: il succède à Pierre Benoît, partisan de Charles de Blois.

Le pape Clément VI est à Avignon de 1342 à 1352: l'empereur* est nommé, et non pas le roi de France; par contre, Edouard III est cité comme beau-père du duc. Poquet de Haut-Jussé (I 321) cite les trois épouses de Jean IV: Marguerite d'Angleterre, fille d'Edouard; Marie sa soeur, puis Jeanne de Holland ou de Navarre. En 1348, Jean était en tutelle en Angleterre, âgé de 9 ans: il n'a pas encore épousé Marie.

L'état de 1669 cite, pour la fondation en 1348: les chartes de la cathédrale de Léon (mais l'état de 1686 constate qu'il n'y a nul témoignage écrit authentique): Vincent Charron (Kalendrier historique de la glorieuse V. Marie): Albert Le Grand (Histoire des Saints de Bretagne): et l'inscription gravée au vestibule du dortoir (texte latin ci-dessus).

On relate un cas semblable à Locronan: après Poët de Courcy et Ogée, au 19^e s., on attribuait à Renée, fille d'Anne de Bretagne, la reconstruction de la chapelle: or en 1528, Renée, âgée de 18 ans, épouse le duc Ercole de Ferrare, devient italienne et gagnée aux idées de Lefèvre d'Etaples. La construction du Penity fut achevée sous Anne (+ 1514). Autre surprise: d'après Poquet de Haut-Jussé, Froissart aurait inventé le personnage de Guy de Léon: les historiens sont à contrôler!

Conclusion: 1348 peut bien être la date de fondation par le duc Jean IV: 1353, la date de fondation par le Pape: 1364 est indiquée comme date de construction par un document Rennais. (Bibl Nat. L d 19 I)
Question: le texte français est-il une reprise du XIV^e s. ou une fabrication du XVI^e?
* En 1371, Guillaume Bourgois est notaire apostolique et impérial au procès de canonisation de Charles de Blois.

Quelques murailles à l'Ouest de l'Institution N.D. du 2

Kreisker sont les vestiges de la clôture médiévale: l'entrée se situe à la rencontre de la rue actuelle du Séminaire et de la rue des Carmes.

l'époque

En France sévit la guerre de Cent ans: en Bretagne, la guerre pour la succession de Jean II (+ 1341) oppose Jean de Montfort et Charles de Blois: les Anglais occupent Brest de 1342 à 1373: Quimper est pris et repris en 1344. En 1356, le pape d'Avignon charge l'évêque de Léon d'excommunier les gens coupables de violence contre les moines de Landevennec: en 1376, est ruinée l'abbaye du Relecq en Plounéour-Ménez. Entre temps, Morlaix, Landerneau et St-Pol, sont incendiés par les gens de guerre. Jacques de Penhoadic, Sr du Carpont en Plouénan, prisonnier en Angleterre, reçoit un sauf-conduit pour venir en Bretagne chercher sa rançon (1357).

Mais c'est aussi une époque de braves gens et de saintes gens: Yves de Tréguier est canonisé en 1347; Santic Dû, Jean Discalcéat, meurt à Quimper en 1349: Salaün ar Foll, au Folgoët vers 1350: à St-Pol, on élève les croisillons et la flèche de la tour de gauche, ainsi que les voûtes de la nef. L'auteur anonyme de l'Histoire des Carmes Bretons (Mém. Sté Arch. I & V. 1897) relève l'intervention du canoniste parisien Henri Bohic, conseiller du duc Jean IV: en 1363, Hervé de Léon accorde dix écus d'or au couvent de St-Pol: chose curieuse, les ~~chroniqueurs~~ chroniqueurs n'en font pas mention.

Le P. Columban, Carme décédé en 1732, cite les écus de Jean IV et de son épouse Marie, fille du roi Edouard d'Angleterre: à Olivier Le Moyne, Sr de Trévigner, et à Mahotte son épouse, est due la construction du cloître et de chapelles: la piété et les aumônes des sires de Kerman, de la Boixière, de Kerom et de Coëtinnizan, ont permis l'achèvement de certains bâtiments. Les Kerman y ajoutèrent jardin, colombier et chapelle de Lorette: ils furent tenus pour seconds fondateurs, avec droit de sépulture dans le choeur de l'église conventuelle: un prieur du 17^e s. contestera pourtant leurs préséances.

Hervé Martin note que les fondateurs appartiennent aux classes moyennes de la société urbaine: 9 nobles, 4 ecclésiastiques, 11 bourgeois, 2 indéterminés. Les nobles, ceux de Plougoulm (Pontplancoët), Sibiril (Penfeunteunio et Kerouzéré), Saint-Vougay (Barbier de Kerjean), Guiclan (Kersauzon de Kersaint Gilly), Taulé (Le Voyer de Feunteunseur), Plounévez Lochrist (Kerlesroux): logeant à quelques lieues de St-Pol, ils pouvaient fréquenter les moines. Les Kerman, Carman ou Kermarvan, de Lannilis, résidaient aussi à Plounévez-Lochrist. Quant aux bourgeois, ils expliquent la fondation du couvent en ce point extrême du pays: les Mendiants recrachant les ports, lieux d'économie d'échange.

On est surpris de ne pas trouver mention des Comtes ou Vicomtes de Léon: Michel de Lauby (Le Pays de Léon, p. 16) nous apprend que la branche aînée, diminuée, annuvrie, s'est éteinte en 1318: la branche cadette voit Hervé VII capturé à Trégarantec par les Anglais en 1342 pour avoir quitté le parti de Montfort et rallié celui de Blois: il meurt captif en Angleterre l'an 1343. Son fils Hervé VIII, né à la Roche-Maurice en 1341, meurt en 1363, laissant son héritage à sa soeur Jeanne, épouse de Jean I de Rohan. (Annales de Bretagne et Pays de l'Ouest. T. 17 n. 4. p. 632. Dagworth reçoit les terres confisquées)

XIV^e siècle

A la fondation, il y a 12 moines; ils seront tantôt 6, tantôt 18 au 15^e siècle, 14 ou 16 au début du 16^es. La période la plus prospère sera le 17^e siècle, où l'on comptera jusqu'à 45 Religieux: en 1790, la Communauté comptera 6 prêtres ou frères: "elle pourrait en compter au moins vingt", note-t-on.

La guerre exerce ses ravages en Bretagne: du Guesclin, connétable de France, poursuit Monfort et ses alliés anglais, incendie les Jacobins à Morlaix, et détruit l'hôpital St-Julien à Landerneau: les Anglais le chassent de St-Pol; massacrent une part des habitants, brûlent le ~~Ker~~ker, ruinent l'hôpital; ainsi que la maison et l'église des Carmes (Mai 1375): les maisons étaient faites de pans de bois: Shakespeare fait dire à son Henri IV: "des feux de joie, j'allumerai en France pour fêter notre St Georges", et à Henri V: "guerre sans feu ne vaut guères mieux qu'andouille sans moutarde".

Déjà donc, il faut rebâtir: avec peu de ressources, puisque la cité de Léon a été ravagée. En 1376 est accordée une indulgence valable 20 ans: elle remet les peines temporelles pour un an et 40 jours à tout fidèle qui vient en visite et fait une offrande aux fêtes de Noël, la Circoncision, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, la Fête-Dieu et la Pentecôte: nouvel octroi d'Indulgences en 1381 (A.F.16 H 4)/

Les travaux avancent: en 1385, le choeur et la chaire de l'église sont fermés de menuiserie: la porte est garnie de l'écusson des fondateurs: d'un côté, Guy le Barbu, évêque de Léon, 1385-1410 et le Seigneur du Penhoat; de l'autre, les sires de Kerman et de Boiséon. En 1400, le couvent est imposé aux décimes pour les revenus fonciers, dont la valeur est estimée à 1400 livres. En 1407, on achète fontaine et tuyaux pour l'adduction de l'eau pour table, cuisine, lessive...

XV^e siècle

En 1394, le couvent de St-Pol compte dans la Province de Touraine, première fondée des quatre de France: on décidera en 1457 d'alterner les postes provinciaux entre Français et "Armoricains". 1616.9 H.47 -

La guerre de Cent ans cesse en 1453: le 9 juillet 1455, Yves Rioc ou Riou, doyen du Folgoët et recteur de Plouescat, donne à la Psalette de St-Pol une terre de la valeur d'une garcée de froment (1 garcée=2 boisseaux: 1 boisseau=120 litres), à charge de chanter la messe, le jour de la St-Grégoire, en l'église des Carmes.

En Avril 1464, Jean Noël, Carme, envoyé par François II, obtient de

nouvelles indulgences pour aumônes faites aux couvents; mais un litige s'élève en Novembre, et le bénéfice de l'Indulgence passe à la cathédrale, elle aussi en réparation (on y achève le choeur) A.F.16 H 3: bulles d'indulgences 1411-1484)

Apparaissent des "fondations perpétuelles": 6 en 1475, 5 en 1500, 13 en 1525; non sans transactions: l'héritière d'Anne de Kerouzéré obtient une réduction de 4 à 2 garcées de froment en 1473 et le paiement sera interrompu 6 ans au début du siècle suivant. En 1483, deux bourgeois de St-Pol versent 2 sols, 6 deniers, par an pour une messe avec homélie à la veille de l'Ascension: en 1489, une célébration d'anniversaire rapporte 25 sols: la prédication d'un Carême, 6 livres en 1488 (1 l.=20 sols: 1 s.=12d)

Le couvent prend de l'importance: sa confrérie de N.D. du Mont-Carmel étend son influence et l'aide à vivre. Les maîtresses vitres sont posées: des tombeaux occupent diverses places dans l'église, "l'une des plus blasonnées de France". Surtout, on y fait des "études solennelles"

avec un maître ou régent, des bacheliers et des lecteurs: tels en 1466 Yves Guyomar, lecteur en 1472, Jehan Goffic et Nouel Tanguy, lecteurs en 1473, Yvon le Gwez, maître en Ecriture Sainte (Gwez ou Gwizur ?) en 1480, Yvon le Guern, régent.

En 1483, deux licenciés et un bachelier participent au chapitre provincial: en 1490, 4 noms sur 13 sont bretons.

Pierre de Kermenguy est né à St-Pol, s'y fait Carme et devient prieur: il mourra en 1471, provincial des Carmes de Touraine, docteur en Sorbonne, auteur d'une Histoire Ecclésiastique en latin, d'une Critique des Constitutions d'Aristote et d'une Histoire de l'Ordre des Carmes.

Plouvornéen, Yves Mayeuc, étudie au Collège de Léon et fréquente les Carmes: répétiteur à Morlaix, il entre aux Jacobins et finira évêque de Rennes.

Jean de Soreth, général des Carmes de 1451 à 1471, admet, dans l'Ordre, des femmes appelées "Carmélites" (comme "Ursulines") Du nombre sera en 1467, la duchesse de Bretagne, Françoise d'Amboise: on le trouve à Rennes en 1454.

L'époque est à la réforme: le pape Eugène IV (+ 1447) a mitigé la règle: trois jours d'abstinence seulement par semaine: jeûne réduit à 1' Avent et au Carême: autorisation de quitter la cellule pour déambuler dans le cloître et les jardins.

Sixte IV (1471-1484) accorde aux Mendiants l'exemption de la juridiction épiscopale, et l'enterrement des fidèles dans l'habit et le cimetière des moines; il encourage les prédications pour la pénitence, la conversion et la paix.

Alexandre VI (1492-1503) encourage les Ordres Religieux, le culte

de Ste Anne et de la Vierge Marie, les sonneries de l'Angélus, dévotions chères aux Carmes.

Aux Archives d'Ille & Vilaine, un parchemin latin rappelle les excommunications contre quiconque empêche les fidèles de se confesser aux Carmes. Le Concile de Prente soumettra cependant à l'évêque local les confesseurs religieux, et à l'accord du curé l'octroi des sacrements et le choix de la sépulture. (A.I. & V.9 H 13)

En possession d'une tradition propre vieille de deux siècles, les Carmes sont dispensés de l'uniformisation liturgique et gardent le souvenir de leurs origines palestiniennes. =

En 1489, Jean Barbier, prêtre noble, est inhumé dans l'enfeu de la famille Barbier de Kerjean.

16^e siècle

- 1503. La location d'un enfeu en l'église ou la salle capitulaire/25 sols - 1503 une messe basse sur semaine rapporte 5 livres l'an, soit le prix d'un mouton ou cinq fois le salaire d'un charpentier. Le prieur est un Coetanlem (Michel Coetanlem, sieur de Keravel, est à la montre de Léon en 1534.)

- 1529: achat de la maison de la pompe, près de la porte d'entrée.

- 1536. Olivier Richard, chanoine et vicaire général, fonde la fête du nom de Jésus, que célébreront les Carmes; on leur baillera ornements d'autel et vêtements requis.

- 1537. Maître Olivier le Maczon est prieur; deux Religieux sont invités au repas annuel offert par les chanoines Richard; on leur offre 6 livres de "monnaie de rente", pour une messe et une procession à l'église de St-Paul le jour de la Trinité; ils feront le suffrage des Défunts tous les vendredis... et reçoivent 50 sols pour faire bonne chère au couvent ce jour là.

- 1549. Au couvent se trouvent: Yves Milin, prieur; Yves Kort, sous-prieur, Yves Deniel, Nicolas Cozic, Yves Kermelen, Yves Corneo, Guillaume Laptous, Mathieu Rostrenen, Jehan Syrhidic, Jehan Rouallec, Lancelot Bohec, Jehan Penn, Alain Abiven, Fr: P. de la Boissière, docteur en Théologie, procureur.

- 1550. Synode provincial à St-Pol

- 1574. Yves Anglic, élevé au couvent de St-Pol, docteur en Théologie de Paris, vicaire général des Scots de Nantes, écrit un commentaire sur les "Pseaumes de la Pénitence".

- 1578. Accord conclu: un ou deux jours par semaine, les eaux de la ville passeront par le pré de l'évêché qui longe la route de Lerneven, puis par le pré des Carmes. A.F. 16 H 8. En 1614, une transaction du P. Maillard permettra de disposer de l'eau qui passe au "bourg de la Magdalaine".

- 1556. Charles de Maillé Carman, prêtre, docteur en Théologie, abbé commendataire, chanoine et vicaire général de Léon, demeurant en son hôtel à Léon, fait contrat avec les Carmes, Athanase de St François, prieur, Candide de St Pierre, sous-prieur, Alexis de St Jacques, Hyppolite de Ste Thérèse, professeur, et Césaire de St Joseph, procureur: il leur payera 1000 livres de rente, de quartier en quartier, pour une chambre avec feu pour lui-même: son laquais sera hébergé et mangera avec les domestiques du couvent. A.F. 16 H 6. "Les sieurs de Carman portent le titre de fondateurs, sans qu'il conste de quoi", note un Religieux: ils ont place à la cathédrale, au Kreis-

ker et aux Carmes (vitres, écus, enfeux).

Fontenelle et les Ligueurs exercent pillages et destructions (1590, 1592). Une épidémie de peste amène la création du cimetière de Roscoff (les convois passaient le long du couvent). L'ordre est rétabli en 1598, mais, aux Carmes, chapelle et bâtiments sont en ruine, le sol est marécageux et les fondations incertaines, note-t-on en 1617.

17^e siècle

1611 - Les Religieux n'ont plus les moyens de salarier leur organisateur, maître Mathieu Marrec, de Morlaix; "Voulant reconnaître les bons et agréables services faits par lui de longues années, (ils) lui offrent à condition qu'il n'exige pas ses gages pour le temps passé, la fenêtre au dessus de la porte de Ste Barbe, plus une tombe au dessous, pour y mettre telle pierre ou arme qu'il voudra" (A Locronan, les gages de l'organiste sont de 120 livres par an au 17^e s.)

Le coût de la vie monte: de l'estimation de 19.102 livres pour les travaux, on passe à 36.000 puis 48.000 livres en 25 ans. En 1617, le prieur présente une requête à l'assemblée des trois Ordres du Corps de la Ville, réunie au Kreisker. On lui accorde une levée de 6 deniers par pot de vin débité à St-Pol pendant 9 ans (sans déroger à l'octroi fait aux habitants de 6 livres par tonneau de vin pour les dattes et nécessités de la ville). On est en procès contre Roscoff; le service solennel pour la mort de Henri IV a été coûteux; et en 1619, Mgr de Rieux projette de fonder un collège confié aux P. Jésuites.

Une pierre gravée en date du 8 Avril 1618 marque la réception des travaux, dus au roi Louis XIII, au clergé et à la noblesse et au peuple. Le prieur est un St-Politeain, Pierre Maillard ou Maillart (A.F. 16 H 5.6)

Les travaux sont à peu près terminés en 1641, et le syndic municipal, Yves Lazenec (le maire ne paraît qu'en 1643) affirme que, grâce à des embellissements et agrandissements, "le couvent ne le cède à aucun de l'Ordre de la Province, peut-être même du Royaume" ! Encore, le grand corps de logis menaçant ruine (déjà !), la restauration ne sera-t-elle terminée qu'en 1649, après un demi-siècle de travaux.

Dès le temps de la Ligue, un texte décrit l'église du monastère, "bâtie magnifiquement près d'une porte de la ville, devers l'occident dédiée au nom de la Regne du Ciel: c'était une longue sans piliers: 190 pieds de long sur 64 ou 46 de large: le haut formait une croix, le chœur d'un côté et l'autel privilégié de l'autre, sur la même ligne que le maître-autel. Vis à vis, il y avait au bas un autre chœur pour les séculiers. L'orgue était au fond". (8 pieds, 14 jeux, comme celui de La Martyre (1637), oeuvre d'un Landernéen; Fons de Kort). Hélas, l'orgue de La Martyre transféré à Ploudiry, fut écrasé par la chute du clocher. (Finist. Marial)

Plusieurs chapelles étaient aménagées:

N.D. du Folgoët, avec l'aide de la Reine Anne, satisfaite que les Religieux aient divulgué les miracles de Salaün et sollicité les Ordres de bâtir une chapelle.

N.D. de Pitié, confrérie de St Crépin.

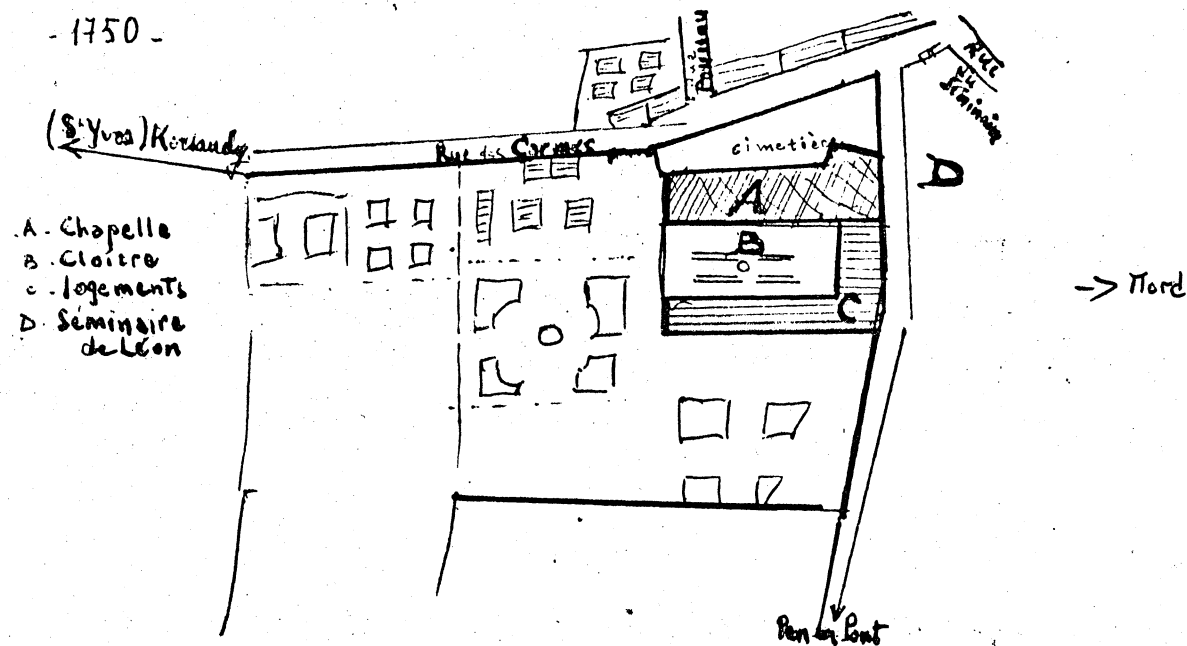
N.D. de Lorette, vénérée en Italie dès 1315, visitée par Urbain V, pape français en 1336; les Carmes y accueillaient les pèlerins: ici, la chapelle, sise au cimetière adjacent, était fort "hantée".

chapelle du St-Sépulchre
 Ste Anne, pour l'hospice-infirmerie des moines
 St Eloy, confrérie des artisans en métaux
 Ste Marie Madeleine de Passi
 Ste Barbe
 Au 19^e s., la cathédrale a hérité de l'autel de St Michel, restauré, 1975.

L'église, une des plus blasonnées de France, porte 44 écus, sur les pierres tombales ou les vitres. Le bulletin de la Société Archéologique du Finistère (1972 II, p.600, 620-629) en parle longuement. Les Carman avaient leurs armes et leurs portraits dans la grande verrière, un tombeau surélevé au milieu du chœur, une ceinture ou lisière d'armoiries dedans et dehors. Hervé de Kersulguen, sieur de Kergoff, avait un escabeau dans le chœur, attaché à la clôture, et dans le cloître, 4 tombes et un escabeau avec ses armoiries. Dans la salle capitulaire, une peinture représentait la Fontaine de Vie (dévotion de Ste Marie Madeleine de Pazzi (le Crucifié, dont le Sang retombait sur les Ames du Purgatoire)

A l'extérieur se voyait une tourelle "de la forme d'une truie qui filait, debout sur ses pattes de derrière; l'un des pieds de devant tenant un quenouille, l'autre le fuseau". Cloivier Hellard (bulletin des anciens élèves du Creisker, 1930) raconte: au pays de Léon, un personnage voulut déshonorer une bergère; celle-ci fit une prière à la Vierge, qui la métamorphosa en truie. Lorsqu'on voyait, dit-il, des femmes qui avaient mauvaise tournure pour filer, "on les apostrophait de Gwis Carmès". (Le même thème se trouve en l'église de Plourach, C:d.N.)

Le couvent formait avec la chapelle un quadrilatère ouvert à l'Ouest: le corps de logis principal se dressait au sud. 144 pieds sur 24, avec deux étages. Au bas, "une grande belle salle servant de réfectoire, avec 5 tables de 20 pieds de long. Cette salle remplissait l'office de justice séculière pour la juridiction royale de Lesneven: parfois aussi on y entendait les harangues des élèves du Collège de Léon sis à Prat-Cuic: l'étage comprenait deux dortoirs ou séries de cellules (18) avec lambris. Au rez de chaussée, les offices: dépense, cellier; charnier.



A l'Est, longeant la rue, un autre bâtiment long de 86 pieds, large de 22. Un cloître de 120 pieds, avec douze piliers portant des arcs boutants, lambrissés, orné de tableaux de Saints et d'hommes illustres de l'Ordre.

A l'Ouest s'ouvrait le jardin et le reste de l'enclos. Une vieille chronique, publiée en 1897 dans les Mémoires de la Société Archéologique d'Ille et Vilaine, nous dit: "en la première avenue est un grand beau simitière (sic), d'environ un demi-arpent de terre, joignant l'église tout le long d'icelle depuis le haut jusqu'en bas, où est la porte ordinaire pour entrer au couvent; du côté de la rue quasi joignant la muraille d'entre icelle et le dit cimetière (), est une très belle pompe qui flue abondance d'eau, et un grand bassin de pierre fine large de huit pieds et de 30 de long, qui sert pour la commodité des passants; et y en a aussi (sic) dans la première cour du couvent pour le service de tous offices et ablutions de linges et ustensiles."

Ayant obtenu les assurances de la Ville, Le P. Maillard fit un appel d'offres aux entrepreneurs, par bans publiés à Lesneven, Landerneau, Plouescat, Morlaix et St-Pol ("jouxte la croix du grand cloître, à son de tambour, haute et intelligible voix, en vulgaire langage breton; en outre, une affiche est apposée à la croix et à la porte de la cathédrale".

En 1625, le bas du logis est fini, mais une seule cheminée chauffe le galetas pour l'infirmerie; on sort transi de l'office de nuit, célébré à minuit. En 1654, les restaurations sont tenues pour achevées.

Mais déjà, les difficultés se présentent: d'abord, d'ordre matériel: on a bien bâti à chaux et à sable sur trois pieds et demi d'épaisseur et dès 1649, les fondations s'enfacent; le grand corps de logis menacé ruine. - Difficultés financières aussi: le syndic se déclare insolvable; dès 1636, il versait 800 livres pour le sou par pot de vin. En revanche, il posait ses conditions: l'emploi d'ouvriers habitants de la ville, une quittance validée, une députation pour contrôler l'emploi de l'argent. (27 Juin 1637)

En 1626 se déclare une épidémie de "peste" à Plouescat; elle gagne tout le pays. Les cortèges funèbres sont-ils interdits d'accès en ville? On passe par le bas de la ville, longeant donc le couvent des Carmes et faisant arrêt à la pompe; les moines demandent que les gens de Kerfissiec inhument leurs défunts au cimetière de Roscoff, St Sébastien.

Nouvelle pandémie de peste en 1652. (Bulletin de la S. Arch. du Finistère 1970, p.203): les moines démolissent la pompe de leur cimetière, pour en priver la ville de son agrément (elle était belle) et de son utilisation.

Aux abords du couvent, la Communauté de Ville fait réparer le "pavé" en 1686; en 1707, elle procède à une adjudication pour travaux à la fontaine "de la Gloire", et c'est sans doute d'alors que date le petit monument de la rue des Favoires.

La vie au Couvent

Jean Soreth avait déjà tenté une réforme au XV^es. En 1593, l'Ordre se scinda en Grande Observance, Ancienne observance ou Carmes chaussés, mitigés (Grands Carmes, aujourd'hui absents de France) et Stricte Observance ou Carmes déchaux (déchaussés).

La Province de Touraine fut influencée par un moine de Dol, Jean de St Samson 1571-1636; elle renouvela sa Constitution, son Cérémonial, renonça au nom de famille et aux adoucissements à la Règle. Pierre Béhouart, réformateur du couvent de Rennes en 1604, fut prieur à St Pol, où nous voyons en 1618 Cyrille le Pennec répétant ses vœux "dans l'antique Observance". L'ancienne chronique dit de St Pol: "ce couvent était de longtemps disposé à recevoir l'Observance, et quelques prieurs avaient requis des Provinciaux de l'y soumettre: et même au Chapitre général qui fut à Dol au mois de Mai 1626 leur fut permis à leur requête de prendre la couleur tannée: à ceux de Pont-l'Abbé aussi".

Un tableau de la fin du 17^es. (Cloch. 122) en la cathédrale de St Pol, montrait un moine présentant un Scapulaire (habit des religieux et du Tiers-Ordre) à un évêque agenouillé. Un document parle du manteau noir porté en dehors du couvent, d'où le nom de Cygnes Noirs. (On parle à Kersaint de "tyez ar veleien gwen", en souvenir du manteau des chapelains: Le Finistère marial I, p. 83). A.I. & V. 9 H 2 24 3 B C

En 1287, le manteau blanc couvrait le froc brun: les pieds étaient nus. Au 17^e s., grand débat pour ou contre la couleur grise: plusieurs tiennent à l'habit "fuscum", noirâtre, basané, enfumé, tanné, non teint: couleur des Indiens d'Amérique, dit J. Cartier en 1574. A cette époque, les Franciscains se mettent au noir, et la statue de Jean Discalceat, de brune, devient noire, "sant'ic dû". Les Carmes de St Pol auront des palmiers avec les Augustins de Lannion, vêtus de noir également: les fidèles faisaient des offrandes aux uns en croyant aider les autres!

Au chapitre de Loudun (mai 1629) fut ordonné qu'il y aurait à St Pol un noviciat pour recevoir les postulants de Kemper Corantin et de St Paul, "qui sera bon pour conserver les novices du bas pays en leur langue maternelle, de quoi il est grand besoin pour les prédications et les confessions". Le Noviciat préparait au couvent d'études, dont le programme comportait: latin, grec, hébreu, 2 ans de philosophie, 3 de théologie scholastique et 1 de morale et droit canonique. Les archives ne donnent qu'un placard imprimé annonçant une soutenance de thèse:

DOMINO VINCENTIO Baronni de Penmarc

Regii Ordinis Equiti torquato, Domino de Goulhen, du Colombier: de Kerenroy, Bourouguel, Coatlestremeur, Kervissien, etc...

CARMELITAE PAULENSES..

Positiones theologicae de Deo trino et uno propugnabuntur in Carmelo Paulensi die 13a Augusti 1642 a meridie...

Le patron de thèse était sans doute généreux: la dédicace l'est aussi,

s'étendant sur le prénom de Vincent, signe de Victoire. N.R. Les Religieux devançaient le diocèse de Léon, qui n'aura de Séminaire qu'après 1681, et selon une formule fort différente.

Les gens de St Pol témoignent que les moines n'éparaient rien "pour assister le public, les malades et les morts de toute sorte, les pauvres, prêchant souvent dans la cathédrale et dans leur église, tenant des religieux en état de faire entendre des messes jusqu'à midi". 10 messes quotidiennes en 1628, 14 en 1635. En 1698 on notera que "ces Religieux ne font rien d'obligation pour le service pastoral des paroisses, et se pourront, quand ils le voudront, dispenser de ce secours purement volontaire de leur part".

Un coutumier de 1639 en 35 pages décrit la vie liturgique. Les temps de quêtes à l'extérieur pour le blé ou le beurre (Juin, Septembre et Octobre) et les prédications amènent des variantes.

Les étudiants participent aux heures canoniales de nuit et de jour, mais non aux grand-messes, sauf s'il n'y a pas 12 pères ou frères. - Matines à minuit (en temps de quête, à 6 h. du soir) - 8 h. du soir: cloche du silence - 5 h 1/4: lever: 5 h 1/2, Salutation Angélique, oraison mentale - 6 h. Prime et Tierce: le Dimanche, Prime seule, et encore pas en Avent ou - 9 h. Sexte et None; Grand-Messe (Carême) - 10 h: aux jours de Jeûne et en Carême, Office et Grand-Messe - 14 h. Vêpres, oraison mentale d'une demi-heure, Complies (à 16 h. au temps des quêtes).

En Avent et Carême, pas de sermon au couvent, car les Pères sont dans les paroisses. La grande cloche sonne à 1 h. 1/2 pour appeler au sermon, prononcé à la suite des vêpres chantées à 15 h: le 2^e Dimanche du mois.

Une longue liste de processions: aux jours d'exposition du St Sacrement, fêtes doubles mineures de 1^{re} classe, Litanies, renouvellement des vœux, messes des Défunts...

Ainsi de 1607 à 1622, période de peste, les moines vont à l'église de St Pierre chaque premier lundi du mois. Départ au chant des litanies, Messe des Morts avec Libera, tour du cimetière, passage à la cathédrale, retour au chant des litanies de Lorette, Salve Regina, et De Profundis. - En 1649, les prêtres habitués de St Pierre se plaignent du trouble causé par les processions (à Bruges, les Carmes sont baptisés "Pères-vacarmes" par un vicaire): les chanoines de la cathédrale se plaignent aussi: il manque des moines du fait des quêtes ou de la maladie. A.F. 16 H 8 (1^{er}, 1590, 1640)

Le "Pardon" de N.D. du Mont Carmel "était le plus beau de tout le pays, déclare Olivier Hellard. La Ste Vierge était placée sur un brancard, bien portée et décorée par de jeunes écoliers du collège, et escortée par une trentaine qui portaient des épées. La procession allait à la cathédrale. Ce jour là, le cloître était ouvert à tout le monde pour y aller manger du fruit: les moines donnaient, le jeudi après le Pardon, une collation à la jeune milice qui avait escorté la Ste Vierge: on les appelait "chevaliers de Malte", mais les gamins de la ville disaient: "Caorh Morch". (Les chevaliers de Malte avaient une commanderie à la Feuillée: successeurs des Templiers, ils étaient donc eux aussi originaires de Palestine: en 1763, ils auront des prétentions sur Ste Marie du Ménez Hom. L'Ordre de Malte existe toujours; il soigne, p. x, les lépreux.)

Quelques noms

- Pierre Benouet, licencié en théologie, prieur en 1598
- Goulven Dincuff, profès en 1599
- Jean Le Merdy, profès en 1602, vicaire au couvent en 1618-19
- François Kermaidic, 1604, condamné à la prison perpétuelle "si on peut le saisir"
- Maurice Martin 1604; Pierre Cazin et Julien Duroc, 1605
- Olivier Gaudin, prieur 1607-1611, chargé d'enquête criminelle à Hennebont.
- Prigent Le Meur 1609, clerc tonsuré de Plounéour-Trez, qui verse 60 livres par an pour son entretien.
- Philippe Behourd, prieur en 1604, réformateur avec Philippe Thibault du couvent de Rennes
- Olivier Gaudaire, de Ploermel, prieur à Ploermel puis Pont-l'Abbé, meurt à St-Pol au cours de sa prédication.

En 1616, le chapitre provincial se tient à Pont-l'Abbé: deux définites sont français, deux sont bretonnants. Le président est le P. Maillard, prieur de St-Pol. Sont assignés à St-Pol les PP. Le Merdy, Le Bloch Goulven, Le May, Martin, Tirel, Le Jeune (qui signe Johannès Yaouanc), et frère Jean Housseac.

En 1627, le prieur est Pierre Buissonneau, "à présent dit de Ste Marie", que le P. Maillard exigera comme sous-prieur à sa nomination de prieur en 1629: Jean André est sous-prieur en 1628.

-Blaise Cassard, 1631-32: Pierre Deniard, Coreanou, 1632.

Le Père MAILLARD (Angliardi, dit un texte romain) est un administrateur. Profès en 1583, docteur en Théologie, prieur en 1617, il obtient l'aide de la ville pour la reconstruction; visiteur des Carmélites des Couëts à Nantes en 1618; prieur à St-Pol en 1629 puis en divers couvents pendant 30 ans; provincial 3 ans, définites en plusieurs circonstances, commissaire général aux chapitres provinciaux de Pont-l'Abbé et de Loudun en 1618 et 1629: - A l'occasion de sa 50^e année dans l'Ordre, il sera loué par le Prieur Général des Carmes. Il obtient de la famille du Louet un ermitage dans l'île de Ste Anne et s'y retire en 1640: il assiste au chapitre provincial de St Pol en 1641: 21 lettres de lui aux Archives d'I.V. (1622-1626: IX 4 f)

Ecrivain français, tel est plutôt le St-Politein Cyrille LE PENNEC (+ 1649): profès en 1611, il renouvelle ses vœux en 1618 sous le nom de Cyrille de la Mère de Dieu: docteur en théologie, prieur à Hennebont en 1618, à Pont l'Abbé en 1625, à Léon (St-Pol) en 1630: 100 livres tournois lui sont versées en 1632 pour avoir prêché en breton en Avent. Certaines de ses oeuvres sont admises à l'impression (S.A.F. 1972 II p.628)

- le dévôt pèlerinage du Folgoët, sommaire des Pardons et Indulgences, in 18, Morlaix 1634. Sur la frontispice, "l'élégie qui se trouve au commencement est en beaux vers latins".
 - un précis avec la liste des 54 autres chapelles dédiées à la Vierge dans le diocèse de Léon, 1634 (reproduit dans la Vie des Saints, d'A. Le Grand)
 - un traité "De Salutatione Angelica"; un autre sur les Saints Noms de Jésus et de Marie, et autres oeuvres de la Vierge, in 18 Morlaix 1634
 - Calendrier des Fêtes de la Vierge, suivi de la liste des églises et chapelles de Notre Dame en l'évêché de Léon, Morlaix 1647, in 32. 224 pages.
- D'autres oeuvres sont restées manuscrites, bien que les deux premières aient été autorisées à l'impression en 1634:

- le Sacré Bocage de N.D. de Berven
- Gymnasium Carmelitarum, sive elogia clarorum virorum Ordinis, in 16 1643
- Viridiarum Carmeli, sive Index Chronologicus Patrum Generalium.
- le Sacré Fleuron du Mont Carmel

H. QUEFFLEC (Le Folgoët, p.3432) signale les débats d'auteurs du "XIX^e s." concernant la valeur historique des notes du P. Penne. Voir aussi S.A.F. XCIX. 628 note 92

Cyrille a un frère prêtre, François, vicaire à Lesneven, membre de la Confrérie des Maîtres-es-Arts. Il meurt à St-Pol le 4 Mai 1649.

et voici un écrivain breton, BERNARD DU ST-ESPRIT, né à Lesneven, Alain Perrot: profès à St-Pol en 1632, s'y trouve en 1641 et 1653 et y meurt en 1656. M. Gwennolé Le Menn signale plusieurs oeuvres -Doctrinal ar Christenien (approbation 1646) Ha Buez sant Paol (traduit en manuscrit par Pascal de Kerenveyer) -Ar veach devot hag agreeable.. Santez Anna e Gwenet (1656), -Ar buez burzudus hag ar maro eurus Sant Gwenole (1651) -De la guerre entre les chrétiens et les barbares en la paroisse de Guisezny -Dialogue avec la Mort (poème en Moyen-Breton, publié par M. Le Menn.

Voici un relevé de noms en Juillet 1640:

Henri de St Emerance, prieur; Nicomède de Ste Croix, sous-prieur; Pierre Maillard, Cyrille Pennec, Paul de St Elie, Jean de Ste Cécile, Thomas de St François, Jacques de l'Ascension, Urbain de St François, Grégoire des Sept Saints, Jan l'Evangéliste de St (?), Boniface du St Esprit, Timothée de St Joseph, Anselme du St Sacrement, Innocent de St Julien, René de St Guillaume, René de Ste Thérèse, Marcellin de St Christophe, Claude de St Yves, Gérard de St Michel, Maurille de St Michel, Jérôme de Ste Anne..

En Avril 1641, les mêmes noms sauf: Cyrille, Paul, mais avec Basile des Anges, Bernard du St Esprit, Flore(?) de St Armel, Boninien de St Pierre.

Le 26 Avril 1641 se tient à St Pol le chapitre provincial des Carmes de Touraine. 23 couvents ont élu leurs représentants, dont Poitiers, Orléans, Hennebont, Rennes, Pont l'Abbé, le Guildo, Quintin, la Rochelle, Paris (St Sacrement), Vannes, Josselin, Angers, Tours, Loudun, Dol, La Flèche, Ploermel, la Flocelière..

En 1662, Mathieu de la Visitation, prieur, annonce au Provincial qu'il a donné obédience à Corantin de l'Immaculée, Carme vagabond, par pitié pour ses plaintes sur ses douleurs de corps et d'esprit: il lui donne un compagnon de route sûr, le P. Daniel des SS Joseph et Marie, Oeuvre de bon Samaritain qui lui attire des ennuis, et il devra s'expliquer par une lettre au prieur de Vannes.

Encore un nom, Irénée de St Jacques, que Kerdanet fait naître à St Pol Jacques de Goasmoal; la famille est d'ancienne extraction et signalée à Ploudiry en 1668. C'est "un des savants de l'Ordre": il meurt à Paris au couvent des Billettes le 3 Septembre 1676. Oeuvres: -Dissertatio duplex de origine et confirmatione privilegii scapularis Carmelitarum -De visione Stockii, magistri generalis, Lugd. Patav. Elz. 1642 -Tractatus theologicus de singulari Immaculatae Virginis protectione Paris 1650 in 4°

-Theologia de Deo Uno, de Deo Trino, de Angelis, Paris 1661 in folio -Theologia de Peccato, de Legibus, de Fide, Spe et Charitate, de Jure et Justitia, 1671 in folio, avec un traité de Regulis Fidei.

-Theologia de Verbo Incarnato, Paris 1676, in folio.

Noviciat et prise d'habit à St-Pol; vœux à Rennes.

Le 1^{er} Décembre 1703, Marie de Goasmoal, demoiselle de Villeneuve, fait profession au Tiers-Ordre du Carmel

(Manuscrit d'Orléans p.228) Hurter (Nomenclator liter. Theol. Cath. ol. t. IV) ajoute: Museum philosophorum, Paris 1663

François ?
BDH A 1922. 138

PROFESSIONS RELIGIEUSES

Aux Archives du Finistère, deux douzaines de textes de vœux de Religion (I6 H 5.6) datent de 1599 à 1632. Textes officiels, ils ont une allure juridique: la langue est tantôt le latin, tantôt le français, tantôt l'une et l'autre.

Le profès orne souvent sa feuille d'un dessin ou d'initiales

I H S MARIA

I H S MARIA JOSEPH

Jesus Maria Joseph

I H S 

une feuille porte le dessin qu'on retrouve en graffitte sur les stalles de la cathédrale

I [†]
H S
W

En 1735, un document de quatre pages officialise la prise en charge d'un Oblat, natif de Plougoulm: Nicolas Le Lez, "d'environ Trente ans, tierceaire": (il mourra en 1756; règlement de sa succession en 1757 ADF I6 H 129). Cinq livres et dix sols ont été versés en offrande.

On retrouve la même imprécision d'âge pour le Sieur Le Ny de Coathudavel, "d'environ soixante ans" en 1753 et pour Charlotte de Kercadiou, "d'environ quatre ving ans".

A Rennes, sur 4 novices, 3 font profession en 1649: 5 sur 10 en 1650: 7 sur 10 en 1653. Les "aumônes" faites au couvent par leur famille en la circonstance varient de 0 à 600 livres. A.I.&V.9 H 30

Un relevé de catalogues des actes des chapitres de la province de Touraine concernant les religieux mentionnés à St Paul entre 1669 et 1684 montre que 32 sur 42 ont fait profession à Rennes, 8 à Tours, 1 à Orléans, 1 à Poitiers.

Pas de date de naissance. Elisée de Ste Madeleine est cité comme mort à Rome. En 1609, 60 livres par an sont promises au couvent pour l'entrée de Ppigent Le Menn, clerc tonsuré, de Plouédour - Trez.

Le Tiers-Ordre et les Carmes de Léon

A.F. I6 H 7

En Mars 1668, Marguerite de St Joseph Le Jumeau fait profession comme Tertiaire: elle présidera désormais à mainte profession. En Avril 1669, trois professes: en 1673, Suzanne de la Purification, dame de Keranisan: en Juillet, Isabelle, alias, Elisabeth Jarnuguen (chez les Carmélites de Morlaix). Cette dernière signera encore bien des textes postérieurs: entre autres, la profession de Louis Kerlosquet, né à Plusquellec, prêtre habitué à St Mathieu de Morlaix. Un confrère de St Mathieu exhorte les tertiaires chaque mois, de 1699 à 1709: Vincent Cadoret. D'autres prêtres, à St Mathieu, Landerneau, St-Pol de 1684 à 1705: un seul texte en latin.

1671-A St-Pol, le sieur de Brondusval autorise la profession de son épouse Catherine de Cosquer (Coskair, écrit-il): une dame de Penanvern, Marie Quemper, demeure près de Brasparts. En 1675, Catherine Le Roi, de Guissény et Perrine Lendormie de Tréguier (logeant à Morlaix), Marie de Kerisnel à St Pol, Claude Bertelay, de l'isle Doessan, Françoise Daniou (enterrée à l'église des Carmes en 1703); Louise de la Fosse de Roslan, du T.O. de Rennes sera inhumée aux Carmes de Léon.

Parfois une lettre du clergé présente la postulante: ainsi, en 1676: "Je soussignant missire Jean Le Beredec, prêtre vicaire perpétuel de la paroisse de l'isle Doixant, certifie avoir vécu sans scandale indicable Marie, fille naturelle légitime de Nicolas Bertelay, communiant tous les Dimanches et fêtes gardées, croissant en toutes sortes de vertus et de perfection: "-Ne sachant signer, elle marque une croix.

Des textes bretons apparaissent en 1698, 21 en tout. Certains sont de la main de la professe: d'autres sont écrits en plusieurs exemplaires que l'on signe si on sait le faire. Beaucoup viennent de Pleyber-Christ, contresignés par Halleguen, recteur, François Meudec, Henri Donval, Guillaume Breton, Cottain, Kerzillès, prêtres, Herlan, curé. En 1701, Françoise Roudour fait profession à Languengar, près de Lesneven; son recteur signe, Jean Chopin. En 1729 à St Pol, Maharit a Rous et Guilamet ar Guen.

Le 21 Juillet 1728, on écrit:

Jesus Maria

En ano (du père), ar map, ac ar speret santel. Amen

Me Hoar Anna Qué eus a santez Anna

a ra va prophetion a bromets da

doe hol buissant chasteté ac obois (sic)

15
oboisans a dar verhes glorieus Marie
eus ar mon Carmel erves ar reglen
an trede urs a dan tad reverand priol
general enes ar memes urs a de
suscception betec ar maro".

Une fausse note en 1704: une lettre de Landerneau met en garde les
Pères: "Je me vois obligée de me donner l'honneur de vous informer d'un
grand désordre d'une des soeurs du T.O., de Dirinon, cause dans tout Lan-
derneau". C'est de tout temps qu'on y a fait du bruit !

Deux textes curieux en 1686: une annotation mentionne les "carmélites
de Saint-Paul, sauf erreur"; il doit y avoir erreur, en effet, car les soeurs
du second Ordre n'ont résidé à St-Pol que sous Mgr de Rieux, avant 1651.
Le second texte porte une rature sur le nom de la professe, Françoise Tanguy
qui est ensuite prénommée Anne.

Parait une mystique, comparable à Marie-Amice Picard (1562) de
St-Pol, ou à Catherine Daniélou de Quimper. Il s'agit de Anne Le Hildry.
Elle prend l'habit à St-Pol en Juillet 1674, mais on ne trouve nulle trace
de sa Profession, avoue un recenseur. Elle meurt à Tréguier le 29 Mai 1702,
âgée de 75 ans "après 48 ans de vie pénitente, pauvre, dévote, communiant
tous les jours qu'elle a pu se faire porter à l'église, disant le bréviaire
nombre d'années; malgré sa surdité, c'était l'appui et la consolation de tou-
tes sortes de personnes, qu'elle aidait grâce à une bonne mémoire, un jugement
solide et une grande capacité".

Plusieurs Tertiaires sont ensevelies au Couvent de Léon; telles
dame M. Br. de Kersauzon, de Plouneventer, 1748

demoiselle Margerite Louise de Kervoas 1748

Jeanne Pilven, de Kerlaouan 1753
Marie Floch, supérieure

et Jean Le Breton, âgé de quatre ans, portant l'habit des Carmes, 1754. Ce cas
montre que l'habit ne faisait pas le moine: l'enfant n'avait pas fait profession!

Lieux d'origine ou de profession: Roscoff, St-Pol, Guissény, Plouguer
neaux, Ouessant (8), Lannion (Berlevenez et Kermaria), Pleyber-Christ (10), Lan-
derneau (14), Morlaix (hôpital, 2; Carmel, 18; retraite de St-Mathieu, 9)

Dévotions au Couvent

Messes solennelles ou privées, expositions de l'hostie au long d'une
journée, sont la forme publique du culte au St Sacrement. Le Protestantisme
n'a pas eu de succès à St Pol.

La Vierge est honorée au titre de sa Conception Immaculée: H.
Martin dit que la dévotion à N.D. de Recouvrance est une spécialité Carme.
Les moines: portent le scapulaire, capuchon à pans de laine pendant presque
jusqu'aux pieds; les séculiers portent sous les vêtements deux rectangles
d'étoffe reliés par un cordon: pour qui pratique chasteté ou continence et
récite le Petit Office de la Vierge, c'est un gage de "bonne mort", et
délivrance du Purgatoire dès le décès.

En 1629, le P. Cyrille le Penneq introduit la dévotion au Petit
Jésus de Prague, à laquelle on attribuait la naissance de Louis XIV. Les
revenus de la ferme de Keramoal en Plouénan assurent une rente de 300 livres
pour ce culte. Aujourd'hui encore, la Cathédrale possède une telle statue,
et naguère, les soeurs de Picpus ont soutenu la dévotion.

Sainte Anne est objet de dévotion chez les Carmes dès 1385;
(en Bretagne, Commana et Kernilis sont antérieurs à Auray comme lieux de
dévotion). En 1512, on offre une "boîte avec un bouquet et une robe pour
Ste Anne en grève": le P. Maillard se retirera auprès de cette chapelle. Un
breve d'Innocent X, du 6 Mars 1654, accorde l'indulgence pléniaire aux fidèles
qui visiteront dévotement "l'église et chapelle de ste Anne, hospice
des Carmes, près de la ville de St-Paul" (Dimanche après la fête de la Ste)

Dès avant 1503, on prie aussi Ste Barbe, pour obtenir la santé
ou du moins une "bonne mort" (=non sans confession et communion).

Le couvent accueille encore la dévotion des fidèles: chaque
confrère ou soeur du Tiers-Ordre de N.D. du Mont-Carmel fait une aumône
à son entrée dans la Confrérie et, chaque année, la renouvelle. Le registre
des sépultures montre la variété des relations avec les fidèles.

Le 27 Juin 1671, 16 artisans forgerons de fer et d'acier, réunis dans une salle du couvent, siège de leur confrérie, élisent les "abbés" laïques de St Eloy (créé en 1596), en présence du P. Maillard qui a charge de dire la messe basse le Dimanche à 7 h. ou 8 h., et "un service à notes avec les orgues aux fêtes de Monsieur St Eloy" en Juin et décembre.

Les cordonniers en la confrérie des SS. Crépin et Crépinien, siègent aussi aux Carmes. Les revenus de 30 livres de monnaie de France "et non en billets", assurent une messe tous les lundis à 7 h., ainsi que vêpres et grand-messe pour la St Crépin et le Dimanche qui suit la St Martin.

On s'en souvient, à l'origine, les Carmes étaient ermites. Au 20^e s., la tradition des Saints Déserts est encore vivante, même en France. En 1635, le Chapitre décide l'octroi d'un oratoire au P. Maillard près de la chapelle de Ste Anne en Grève, jadis résidence de X Mgr Roland de Neuville (1562-1613): le Commissaire Provincial ratifie la décision en 1638: en 1637, le marquis de Carman veut réparer à ses frais la "maison de la péninsule", dont il demande jouissance pour lui ~~et~~ de son vivant et pour les Religieux. - Le Dimanche après la fête de Ste Anne on célèbre en "la chapelle en grève" une messe privée pour les sieurs du Louet de Coëtjunval, docteurs du lieu: suivent la grand-messe et l'Office. - En 1699, frère Pacôme de St André reçoit, pour aller à Ste Anne, "une robe et une tunique menues, un caneçon, des souliers neufs, des bas usés, pour un billet de vestiaire de 15 livres, 10 sols et un viatique de 10 livres, 10 sols."

Relations extérieures

L'évêque de Léon préside aux grandes cérémonies liturgiques du couvent, en contrôle les confréries, autorise les quêtes (nombreux billets des évêques de Léon et de Tréguier, aux Archives du Ministère et d'Ille et Vilaine). Les Religieux ne semblent pas mêlés aux ennuis de Mgr de Rieux qui accueille les Carmélites en son évêché en 1620-1625. A.F. 16 H 9 (1536-1781)

On a déjà vu les rapports avec le clergé séculier, accueil par les membres du chapitre cathédral, heurts, prédications, processions.. Vers 1458, Alain de Quilbignon, prêtre du Léon poursuivi pour faux se réfugie au couvent. - "De par la coutume, les Carmes, convoqués ou non, assistaient aux processions générales ordinaires, les plus proches des sieurs chanoines; pour les processions ~~et~~ extraordinaires, ils attendaient la convocation de l'évêque (prières publiques, action de grâces pour une victoire) - A la cathédrale, le P. Jean Sévère est organiste en 1664: en 1776, le facteur d'orgues est Carme et le P. Innocent reçoit 30 livres et 9 litres de vin "pris au cabaret" pour la pose de 2 claviers. En 1781, le frère Florentin Grimond laisse sur l'orgue de Roscoff des notes techniques qu'on y découvrira en 1978. B.S.A.F. 1978/324

Autres Religieux. Les Minimes, installés en 1622, obtiennent en 1628 des Jacobins de Morlaix d'ériger la confrérie du Rosaire: il y a déjà celle de N.D. du Carmel: c'est la Cathédrale qui reçoit la dite confrérie en 1643. - En Juillet 1637, le registre des sépultures des Carmes mentionne les obsèques du P. Alain de St Albert: "les Pères Minimes ont fait l'enterrement, selon le concordat entre nous et eux, et un service chez eux au bout de l'octave, auquel nous avons assisté".

Les Ursulines arrivent à St-Pol en 1629: en 1662, elles aussi passent un accord: "les Religieux sonneront leurs cloches comme ils son-

nent pour leurs défunts, pour chacune des Religieuses Ursulines qui mourra, aussitôt qu'ils seront avertis: ils sonneront le glas le lendemain matin et chanteront une grande messe des morts. Réciproquement, les Ursulines s'engagent à en faire autant pour chaque Père Carme décédé au monastère. Le plan du couvent des Ursulines est dressé vers 1657 par Pierre de St Thomas, Carme, pour la somme de 30 francs.

Les Laïcs

L'éloge des habitants de St-Pol pour la ^{ser}viabilité des Carmes a déjà été noté. En 1640, les Etats de Bretagne donnent aux moines 60 livres et des franchises pour le transport des vins: peut-être les habitants étaient-ils dans la gêne, car on reconstruisait la chapelle de l'Hôtel Dieu en 1632 et le palais épiscopal en 1640-48. Plusieurs familles nobles revendiquent des titres de fondations: marquis de Carman, de Coëtanfao, de Kergroadès, de Cheffontaine; comtes de Lescoat le Barbier de Kerjean, Présidente de Montigny, ... Le registre des sépultures montre que notables, artisans et cultivateurs confiaient leurs défunts aux moines.

Registre des sépultures

Au 14^e s., les Statuts de Cornouaille stipulent que les curés tiennent parti des enterrements, même si leurs ouailles élisent sépulture dans les couvents.

Pourquoi enterrait-on les laïcs aux Carmes? - Par suite de relations personnelles avec les moines, pour bénéficier de leur prière? - peut-être aussi en raison du mauvais état du cimetière paroissial: en 1691, en effet, "toutes les vitres de l'église St-Pierre sont délabrées, la grande rosace sans vitrage: le bas de l'église sert de magasin pour y "serrer les affus de canon". Dans le cimetière se fait l'exercice des armes, tant des troupes qui viennent en quartier à St Pol que de la milice locale" (Peyron, p. 165): on y tirait le papegault.

En 1719, le Parlement de Rennes fait défense expresse d'enterrer dans les églises et chapelles, sauf qui y a droit, et enfeuler les inhumations sont à faire dans les cimetières et gratuitement.

Le registre des Carmes situe l'enterrement:

- dans l'église, dans le "centuaire", "centuaire", au "coeur", près de la "sacristie" ^{rie}
- dans la chapelle de N.D. de Lorette, au cimetière
- dans l'aile septentrionale de "notre cloître, sous la première tombe entre le premier et le second pilier buttant, comptant le premier qui est près de la sacristerie".

Très nombreuses en 1747 (37 sépultures, 14 d'enfants, 1 nouveau-né) et en 1753 (36 sépultures, dont 10 d'enfants), les sépultures se font plus rares en 1757 (9): une seule en 1761: deux en 1763.

Les transcriptions sont variées, parfois hésitantes: en 1747, une dame (un blanc) dame de Kersauzon (ou Keraugon?): (un blanc), enfant de 15 à 18 mois: en 1753, "une jeune femme de Créach ar Bloas, nommée Renée Le Gall: Cogain devient plus loin Cogainne.

- Religieux: en 1748 "notre très cher confrère, le Fr. Robert de Ste Marguerite, dit dans le monde Le Veau, natif de Rennes, âgé de 37 ans dont 14 de profession": en 1755, le P. de St Albert.

- des Tertiaires: hommes, femmes, enfants, tel Jean Le Breton, 4 ans, portant l'habit des Carmes: des familiers: un domestique du couvent et l'enfant du cuisinier.

-des nobles: Prigent le Moyne, chevalier de l'ordre du Roi (1627)
Renée Charlotte, dame de Kergadiou
écuyer Charles de Kervennoel "depuis un an dans notre ville"
Louis Marie de Kergoët, chevalier, seigneur du Refuge, Keresta
sieur J.B. le Ny de Ghatudavel

-des notables: Yves Penn, procureur des régaires de Léon
Joseph Prudhomme, "ancien syndic, miseur et contableur"
Sieur Joseph Penhoat Hervé, avocat au Parlement: ancien mai-
re de la ville et procureur de la communauté de la ville de Léon:
et des avocats, notaires, imprimeurs, libraires,
des maîtres-cordonniers, maîtres-tailleurs, épiciers, bouchers, menuisiers
maréchal, domestique, fournisseur, "boulangeraire", couvreur, aubergiste, tein-
turier, perruquier,
des ruraux, du Bout du pont (Pen ar Pont), Keralivin, Kergréach, Kerlosquet,
Keragon, le Beuzit (la Boissière)
et un Irlandais de 80 ans: deux centenaires seulement.
Tous habitants de la ville ou du Minihy, tels les Troniou du moulin de
Keroret en Plougoum, moulin Mevot.

Détails d'intendance

Le 22 Aout 1626 est concédé un privilège royal perpétuel
pour faire passer librement par terre ou par mer 13 tonneaux de vin,
soit 40 muids (39, conteste le fermier), d'Anjou (24 jours de route) ou de
Gascogne (parfois 2 mois de route). A.F. 16 H 5-6

En 1662, la barque Ste Anne de l'île d'Ars près Vannes a été je-
tée sur les rochers par la tempête à Monsterlin près de "Conquerneau":
Tantôt, l'achat est fait par des marchands: Claude Couic; Daniel Le Clerc:
tantôt le prieur part lui-même pour Bordeaux: privilège relevé en 1622,
1628, 1644.

Bordeaux est à "150 lieues de loing": le 14 Janvier 1633, on ré-
clame une caution de 104 livres, 13 sols, pour les devoirs relatifs aux
13 tonneaux: en 1634, le Conseil du Roi décide de payer les droits par
aumône, la Compagnie des Fermiers de Bordeaux ayant dispensé pour atti-
rer la bénédiction de Dieu sur ses affaires.

En 1634, Jean Persiguel et Gabriel Guérec, notaires à St-Pol,
certifient que les Pères Carmes ont reçu et logé 13 tonneaux de vin, que
noble homme Hervé du Tertre a chargé à Bordeaux en Juin dernier sur la
barque Ste Anne d'Hodierne (sic).

En 1641 Guillaume Calvez, de St-Pol, affrète la barque St-Louis
du havre de Port-Sall, de 27 tonneaux, commandée par maître Cl. Mingant,
pour 13 tonneaux de vin de Bordeaux, quelques tonneaux d'huile, et de noix
et 200 cents de pruneaux. On convient de 31 livres, 10 sols, pour le trans-
port: le coulage d'un tonneau sera convenu entre Calvez et les Carmes.

Pour laver leur linge, les moines font un contrat de 9 ans
avec Jacques Troniou et sa femme en 1747: voici ce qu'ils offrent: les
époux jouiront d'une maison avec buanderie couverte d'ardoises, conte-
nant deux lavoirs, fourneaux, bassines d'airain de grande cuvée, chambre
au dessus, cabinet et galletas avec crèche couverte de gleds, joignant
la porte cochère du couvent sur la rue Cadiou (détail surprenant, car la
rue de ce nom se trouve aujourd'hui au delà de l'Inst. N.D. du Creisker.)
En outre, une cuisine ou chambre basse, joignant la dite maison, et un pré
vis à vis des dites maisons, séparé par le grand chemin de St-Pol à St
Yves (hospice de Kersaudy).

Les conditions ? -Versement annuel de 100 livres en argent,

HENDECASJLABUM

DE ORATORIO BEATAE ANNAE, MARIS ET CAUTIS SINU INCLUSO

Tellurem simul ac meos labores
Aequor terminas, ultimam viarum
Metam tangimus. Hinc piget redire
Quo grata otia, seculi tumultus
Turbant. Armoricae beata sedes,
Jam totam cupis occupare vitam.

Leonensis ubi maris supremis
Dat finem generis sinus Britannô
Ruper eminet haud procul remotâ
Ripâ; quam oceani aestus hinc et inde
Cingit, dum gmino in dies refluxu
Pulsat littora. Primitus sacrarunt
Preces vota que praesulis beati
Qua jam nobilitat parata. Eremus
Carmeli in speciem jugi. Sacellum
Pietatis opus novum solo extat:
Quon tuum alma Parens Dei Parentis,
Anna, nomen honoreque consecravit;
Mox fervens pietas plebis, frequensque
Concursus populi facit celebre.
Adherent modicae casae, Suppellex
pauper; divite sed penu redundant
VITAMQUE FACIUNT BEATIOREM

Nimirum juvat hic procul remotis
Urbium strepitu sibi vacare;
sibi vivere, jam mori paratis.
Hic mentem juvat evolare ad astra,
corporis gravibus levem catenis;
Et caeli dapibus replere cordis
Intima, atque Deo frui, et polumque totum
Pectore imbibare. O miscellus orbis!
O tunc deliciarum, opumque inanes
Gustus: vana fugax pompa honorum!
Sordent omnia dum poli potentes
Carmos libera mens tuetur. Illic
Adest sponte sua innocens voluptas,
Abrupti scopuli hinc patent et inde;
Pendentesque petrae cadunt manentque;
Et saxa aspera, quae crepidae altâ
Imminent pelago. Latent cavernis
Spelea. Hinc perameha solitudo
Quin arcana sinu quies, locorum
Sancto possidet. Augeatur annis
AETERNIS DOMUS ET STUPENDA CRESCAT
AEDES PRODIGIIS URISQUE CLARA
Atque munere Primicerii aucta
Auctorisque sui favens amori
Stet semper titulus perennis aevi...

Extrait de la "delineatio Observantiae Carmelitarum Rhedonensis in provincia Tro-
nensi": Bibl. Nat. L d 19 I pages 114-115

l'évêque (praesul) est Roland de Neufville (de Villanova), 1562-1613; il
passait à l'île Ste-Anne des journées entières à ses loisirs et à la contemplation
Le même document relate que René du Louet, futur évêque de Quimper (1640-1668),
céda le lieu aux Carmes désireux de conserver la spiritualité du "désert", de l'
ermitage.

Le rocher s'appelait encore la "roche du guet"; toute incursion maritime s'y
observait entre Roscoff et la pointe de Primel. il surplombe (imminet) la rive.

La chapelle (sacellum) est honorée de mainte procession des fidèles; à côté, de
modestes cases et un mobilier ou ménage (supellex) pauvre et sommaire. Mais la nour-
riture (penu) spirituelle est riche (dives) et donne le bonheur.

blanchir tous les linges et autres hardes du couvent sans exception, les essuye-mains ou tournoirs, les grosses nappes, pour la sacristie: blanchir le tout en employant le savon convenable et passant au fer le linge des religieux: la femme disposera de toutes les cendres du couvent pendant le blanchissage: aider les Pères sacristains à tendre et détendre les tapisseries dans l'église.

Le prieurs fourniront personnellement les bassins et feront les réparations locatives. Au cas où la Communauté sera mécontente, 112 livres en argent seront exigibles par an: (copie de cet acte est faite le 8 Mai 1757: coût: 30 sols).

Au 18^e s., le personnel domestique comporte:

un cuisinier, payé 72 livres par an

un "sous-jardinier" payé 18 livres

un boulanger payé 24 livres

un barbier, payé 30 livres.

Un horloger de Quimper reçoit 12 livres par an: en outre, on paye au cordonnier 36 livres 12 sols, sont versés, et à Gilles le chaudronnier, 21 livres.

Etat du couvent en 1669 (A.G.O.C.9)

§ V-L'église se dresse au Nord du cloître: elle est vaste et comprend, outre le maître-autel (en bois, très bien sculpté), les autels de la Confrérie de N.D. du mont Carmel, de Ste Thérèse, de la Ste Croix, de St Eustache, de St Fiacre, de St Joseph, de St Jean. Quatre autres autels sont sans chancel, grille ou balustre: de St Philippe, de St Erasme, de Ste Barbe et de Ste Anne. -Au cimetière, une vieille chapelle de N.D. de Lorette. Une double sacristie sous le chœur fournit tous les ornements.

A un mille de la ville, un petit édicule dédié à Ste Anne se dresse dans une péninsule, avec un peu de terre, 4 cellules, et les services nécessaires aux solitaires et une sacristie.

§ VIII-26 cellules en 2 dortoirs; une cour supérieure permet de bâtir 11 autres cellules: elle sert aux promenades des Théologiens. En dessous, une grande salle pour les cours quotidiens de Théologie: une autre, moins grande pour les chapitres. A côté, une petite salle avec un foyer: au dessus, un atelier assez commode.

Sous le grand dortoir, un grand réfectoire avec foyer et eau courante -juster l'abondance touchant à la dépense. Au dessus de celle-ci, une salle assez grande, et deux cachots superposés.

De l'autre côté du cloître, une grande cuisine, une chambre au vin, un bûcher avec portique: au dessus, 2 infirmeries et une bibliothèque enrichie de livres excellents: tout près, un oratoire tient lieu de chapitre: puis, la procure.

Autour de la première cour (il y en a une autre), un vieux bâtiment avec l'hospice et 4 salles: une cordonnerie, un fournil, un bûcher, les écuries, un pressoir: 2 chambres pour les Religieux âgés, et le logement des domestiques. Un jardin, un verger, un colombier, une horloge dans un grenier.

Récemment reconstruit, le monastère est en bon état: 200 livres suffiraient à l'entretien, même du vieux bâtiment délabré. 600 livres ont permis le dallage du cloître (§ XI).

1669 - Faisons connaissance !

Un état du couvent de St Pol, avec archives générales de Rome, donne la liste des Religieux avec détails biographiques:

- Symphorien de l'Assomption, prieur; 56 ans, prédicateur en cathédrales, confesseur de nos religieuses, prieur au Mans et à la Flocelière, premier Définiteur.
- Denis de St François, sous-prieur, 32 ans, prédicateur et confesseur.
- Nicomède de la Ste Croix, 75 ans, prieur plus d'une fois, vicaire, sous-prieur, procureur, sacriste, encore confesseur ordinaire et gardienn.
- Placide de St Julien, 74 ans, confesseur ordinaire, trois fois sous-prieur; élu prieur à Hennebont, il a refusé; 25 ans procureur en divers couvents.
- Jean de Ste Cécile, 66 ans, confesseur ordinaire et organiste habile.
- Dominique de Ste Catherine, confesseur, jadis sous-prieur au Guildo, sacriste à Paris, directeur des novices à Toul (Q), 55 ans.
- Elie de St François, sacriste, confesseur et prédicateur breton et français, 44 ans.
- Ange de Ste Elizabeth, confesseur, prédicateur, professeur de Théologie ici et ailleurs; fut vicaire à Poitiers et plusieurs fois "socius" du Prieur au concile provincial: 34 ans.
- Nicéphore de Ste Anne, confesseur ordinaire, et prédicateur en français et breton, 36 ans.
- Elisée de Ste Madeleine, confesseur ordinaire et prédicateur, a enseigné ici la philosophie et la théologie 5 ans: 32 ans.
- Patrice de St Philippe, confesseur et procureur: 32 ans.
- Bénigne de l'Assomption, 33 ans; a enseigné la philosophie, enseigne la théologie; prédicateur et confesseur
- Hugues de Ste Madeleine, confesseur et prédicateur ordinaire du couvent, secrétaire: 33 ans.
- André de St Jean Baptiste, 32 ans, confesseur et prédicateur.

Etudiants en théologie

- Frère Philippe du St Esprit, 23 ans, diacre.
- Père Corneille de la Ste Croix, prêtre, 29 ans.
- Père Thomas d'Acuin de St Pierre, prêtre, 24 ans.
- Frère Boniface de St Georges, 23 ans, diacre.
- Père Albin de Ste Barbe, prêtre, 26 ans.
- Père Protase de Ste Madeleine, prêtre, 28 ans.
- Frère Georges de St Armel, 23 ans, diacre.
- Père Alexis de l'Assomption, prêtre, bibliothécaire, 28 ans.

-Frère Nicolas de St Placide, diacre, 23 ans.

-Père Alexis de St Michel, prêtre, 28 ans.

-Père Réginald de Ste Agnès, prêtre, 26 ans.

Frères laïcs

-Laurent de St François, cordonnier et portier, 34 ans.

Hubert de St Louis, dépensier, 27 ans.

-Hervé Le Men, oblat séculier.

et trois familiers séculiers.

En tout, 27 Religieux (ou 26, dit-on ailleurs); vingt ans plus tôt, ils étaient 35; pas de difficulté pour le vivre et l'habillement (avec les médicaments, c'est une affaire de 200 livres par an pour un Religieux). Il est même resté 600 livres pour le dallage du cloître.

Les revenus s'élèvent à 2396 livres; 14 sols, 6 deniers. Plus: près de 1200 livres de quête et quelque 500 livres pour les sermons d'Avent et de Carême. En outre, 270 mesures de froment, et du beurre rapporté par la quête: c'est suffisant.

Pour tous les bienfaits, le couvent célèbre des messes: 250.000 messes solennelles avec suffrages pour les défunts; 1500 messes privées.

Localités où les Carmes avaient des biens
A.F.H 16 24, 25, 124-129

Batz, Bohars, Cléder, Guiclan, Guissény, Kerlouan, Guimiliau, Henic, Taulé, Lambezellec, Landéda, Landerneau, Lanhouarneau, Lanmeur, Lannilis, Lesneven, Locmelar, Milizac, Morlaix (St Mathieu), Pleyber-Christ, Ploudalmézeau, Plouégat-Guerrend, Plouaniel, Ploué, Plouesat, Plougar, Plougastel, Plougasnou, Plougoulm, Plouguerneau, Plouider, Ploujean, Plouneour-Trez, Plourin-morlaix, Plouvien, Plouneventer, Plounevez-Lochrist, Plouvorn, Plouzévédé, Pluzunet, St-Pol; St-Thégonnec, St-Vougay, Santec, Sibiril, Sizun, Tréflaouénan, Tréflez...

ETAT du Carmel de St. Paul de Léon 1686

En ce couvent ne se trouvent nul acte, nul contrat sur le jour ou l'année de la fondation en Bretagne Mineure ou Armorique.

A en croire la tradition, il fut érigé par la munificence et la libéralité des Ducs très puissants de la province, puis amplifié par les bienfaits des Marquis de Maillé de Karmant.

Outre cette tradition reste une épitaphe sculptée sur la paroi du couvent érigé et renové: En l'honneur de Dieu et de la B.V. Marie, Jean IV duc de Bretagne me fit, et grâce à l'affection du clergé, de la noblesse et du peuple, Louis XIII, roi de France et de Navarre, m'a renové à partir de la base, alors que j'étais presque abattu par l'âge et l'injure des temps, sous le pontificat de Paul V à Rome, du T.R; René de Rieux, évêque; le R. Pierre Maillard humble provincial de la province de Touraine et prieur de ce couvent, le 18 avril 1618.

A défaut de témoignage écrit authentique, restent quelques fondations faites par de pieuses et dévotes femmes de la famille très noble de Karmant.

L'église est longue et large, avec un autel majeur en bois oeuvre d'un habile artisan; au milieu du choeur, un mausolée élevé de trois pieds environ, orné des signes des illustres Marquis de Karmant; depuis des années, nul n'y fut enterré.

La ville se nomme de St Paul de Léon près des limites de la terre, près d'une ile dite Lisle de Baas et du port de Roscoff, elle est honorée d'un siège épiscopal.

La construction du couvent est solide, le pourtour assez grand, les cloîtres longs et larges, presque les plus beaux de toute la province.

Dans l'église, quatorze autels suffisent à la célébration du sacrifice de la Messe.

Deux dortoirs commodes avec 26 cellules occupées par 25 religieux, pères ou frères, dont 19 prêtres, 2 sous-diacres, 4 laïcs, vivant en paix.

R.P. Prieur Mathurin de St Elie, en ce monde Mathurin Robin, d'Angers; prieur en quatre couvents, puis sous-prieur, directeur de séminaire, confesseur et prédicateur célèbre, environ 50 ans.

P. sous-prieur, Dominique de St Albert, né Guillaume Thébaud, de Vannes, deux fois sous prieur, 30 ans.

P. Elie de St Pierre, né Pierre Lesparler, de Tréguier, orateur célèbre, 60 ans.

P. Maxime de St Sébastien, né Sébastien de Kerampuil, de Cornouaille, 48 ans.

F. Nicéphore de Ste Anne, né Joseph Toullecoët, de Cornouaille, très célèbre orateur breton, 40 ans.

P. Maurice de Ste Anne, né Pierre Hubon, d'Angers, musicien et organiste, 45 ans.

P. Félix de St Eglise, né Vincent de Lanoë, Briochin, célèbre prédicateur en français et en breton, 40 ans.

P. Maurice de St Pierre, né Pierre de Lhomeau, d'Angers, 42 ans.

P. Rodolphe du St Sacrement, né Rodolphe le Bers, de Rennes, 16 ans d'enseignement en philosophie et théologie, prédicateur renommé, 37 ans.

P. Bernard de St Thomas d'Aquin, né Bernard Jorgelin, Briochin, 38 ans.

P. Augustin de Ste Thérèse, né Louis Guéguin, Briochin, lecteur en théologie, 32 ans.

P. Jean-Baptiste de Ste Marie Madeleine, né Michel Rerret, de Cornouaille, 28 ans.

P. Constant de St André, né François Constant, Orléanais, 26 ans.

P. Urbain de St François, né François Boucher, de Poitiers, 30 ans.

Fr. Michel de St André, né Toussain Parin Le Boeuf, Parisien, 22 ans.

Fr. Bernard de St Benoît, né Jean Benoît, Orléanais, 23 ans.

P. Henri de St François, né Henri de Menou, Angevin, 27 ans.

P. Hippolyte de St Elisée, né Jean Guillaume, Rennais, 26 ans.

P. Amand du St Sacrement, né Charles Le Court, Parisien, 26 ans.

P. Louis de St Maurice, né Louis Scaphenec, de Cornouaille, 33 ans.

P. Symphorien de la Passion, né Guillaume Piclet, de Cornouaille, 34 ans.

Fr. Berthold de St Joseph, né Julien Brion, Rennais, 64 ans; laïc.

Fr. Saturnin de St Jean, né Jean Suart, de Tours, 45 ans; laïc.

Fr. Elie de l'Annonciation, né Maurice Pezron, de St Paul de Léon, 33 ans; laïc.

Fr. Robert de St Jean Baptiste, né Jean Baptiste Guyard, Rennais, 34 ans, laïc.

Un état du temporel en date de 1745 (A.F. 16 H 3) note

"un bel escalier pour descendre au jardin, maintenant planté de pommiers et de poiriers: à ne plus reconnaître un pré!"

Un mémoire de 1687 rappelle à la soeur de l'escuyer Julie de la Saudraye les frais relatifs aux obsèques et à la sépulture en l'église des Carmes: cérémonie aux flambeaux vers 6 ou 7 h. du soir, octave avec grand-messe solennelle, diacre, sous-diacre et acolythes. Le cercueil "fait par quelqu'un qui s'y entend" coûte 8 ou 9 livres: Bourriquet a fait une fausse chasse. Le refus de la demoiselle entraîne un procès, qui ajoute à la note 5 livres, 13 sols et 6 deniers.

En 1690, Alain Milbéo nargue les moines: un tiers lui rappelle qu'il n'a pas toujours dédaigné leur cuisine.

Deux mémoires de médecins (Pont l'Abbé 1689: St Pol 1682)

6 lavements à 15 sols: 4 L. 10 s.	-I saignée, I clystère	1 L.
I esprit de sel 4 dix: 4 L. 10 s.	-I médecine	1 L. 5 s.
I vésicatoire aux jambes: 1 L.	-I clystère + I médecine	2 L.
I cataplasme au laurier 1 L.	-I saignée	0,5 L.
	-I clystère + I médecine	2 L.

En 1689, les Carmes achètent 65 garcées de froment pour 650 livres: au marché du samedi à St-Pol, la garcée se vend 9 livres: en 1640, elle coûtait 3 L.; en 1686, 6 L.: en 1789 elle coûtera 30 L.

Extrait des Actes des Chapitres provinciaux ... 1662-1789 seulement

-1662 à Ste Anne d'Auray; le prieur de St Pol est absent, malade; secrétaire, le P.

Pacôme de l'Enfant Jésus; un cours de philosophie débutera à Pâques 1663; lecteur, le P. Elisée de Ste Madeleine; sous-prieur, P. Roch de St Julien; prieur élu: Martinien de St Jean (confirmé par le Définitoire).

-1665 à Ste Anne d'Auray; prieur de St Pol, Félicien de Ste Madeleine; "socius", Dominique des Stes Stigmates; Damascène de l'Assomption est élu prieur, mais choisi pour assistant par le P. provincial, il est remplacé par Symphorien de l'Assomption. Le cours de théologie est maintenu avec ses lecteurs. Sous-prieur, Denys de St François.

-1669 à Tours; Symphorien de l'Assomption, prieur; le cours de théologie continue avec ses lecteurs; sous-prieur, Chrysologue de St René.

1672 à Nantes; Michel de Ste Catherine, prieur; "socius", Martial de St Hyacinthe; on décide un cours de théologie ~~à~~ à St Pol; prieur, Joseph du St Esprit; sous-prieur Antoine de Jésus; lecteurs, Denys de St Jérôme et Martial de St Hyacinthe.

-1675 à Orléans; Joseph du St Esprit, prieur; "socius", Martial de St Hyacinthe. Prieur élu, Michel de Ste Catherine; cours de théologie morale; lecteur, Ange de Ste Elisabeth.

-1678 à Ploermal; Michel de Ste Catherine, prieur; "socius", Barnabé de St Mathurin.

Prieur élu, Pacifique de St Martin; sous-prieur, Félix de St Yves; cours de théologie scholastique: lecteurs, Denys de St Jérôme, définitoire, et Damascène de St Joseph;

-1681 à Poitiers; Pacifique de St Martin; secrétaire, Damascène de St Joseph; prieur élu, Joseph de Jésus Marie; sous-prieur, Emmanuel de la Nativité de N.D.; nouveau cours de philosophie; lecteur, Pacifique de St André.

-1684 à Rennes; prieur, Joseph de Jésus Marie; secrétaire, Félix de St Eglise; prieur élu, Mathurin de St Elie; sous-prieur, Dominique de St Albert; cours de théologie scholastique; lecteurs: Rodolphe du S. Sacrement et Augustin de Ste Thérèse.

-1687 à Angers; prieur, Mathurin de St Elie; secrétaire, Dominique de St Albert.

prieur élu, Dominique de St Albert; sous-prieur, Justin de la Croix; cours de philosophie; lecteur, Joachim de St Joseph.

-1690 à Ste Anne d'Auray; Dominique de St Albert, prieur; secrétaire, Hilaire de St René.

prieur élu, Martin de la Croix; cours de théologie scholastique; sous-prieur et directeur, Samuel de St Joseph; lecteurs, Pierre de St François Xavier et Joachim de St Joseph.

-1693 à Tours; Martin de la Croix, prieur; secrétaire, Félix de St Marc; prieur élu, Gabriel de la Vierge; maintien du cours de philosophie; sous-prieur, Guillaume de St Etienne; lecteur, Félix de St Marc.

-manquent les actes de 1696.

-1699 à Orléans; Licinius de la Passion, prieur; secrétaire, Joseph de Jésus Marie.

prieur élu, Joseph de Jésus Marie; nouveau cours de philosophie; sous-prieur, Samuel de St Joseph; lecteur, Romain de St Pierre.

Le 23 Février 1790, une loi sécularise les Ordres Religieux; par l'archevêque de Rouen, le pape donne l'assurance que sortir du couvent n'est pas apostasier. Le 9 Mars, les Carmes se disent prêts à quitter, demandant à emporter leurs effets. Comme on parle de les regrouper avec les Déchaux de Brest, ceux-ci observent: "Les Grands Carmes, habitués à coucher dans de bons lits et dans des draps, réclament certainement d'autres lits que nos couchettes; nous n'avons de bons lits que dans nos infirmeries".

C'est la dispersion; on relève les noms: (S.A.F. 1938, p. 31 sq)

- Théophile Le Fèvre, prieur, né à Orléans en 1744, profès à Angers en 1763
- Gervais Gauthier, sous-prieur, né à Hennebont en 1737, profès à Rennes en 1757, membre du Conseil permanent de St-Pol le 25 Juillet 1789, réélu le 14 Aout; déclare se rendre à Hennebont le 7 Mai 1791;
- Lambert Crau, procureur, né à Hennebont en 1727, profès à Angers en 1753, se retire aussi à Hennebont;
- Casimir Perrot, né à Blois en 1739, profès à Angers en 1759, se rend à Ste Anne d'Auray le 7 mai 1791, obtient un passeport pour l'Angleterre à Rosco: le 17 Septembre 1792; est à Jersey en 1793;

C

- Basile Kerboul (ou Kerbaol) frère laïc, né vers 1750, se retire à Plourin-Ploudalmézeau où se trouve Yves Kerboul, originaire de Plourin, qui sera très actif sur la paroisse jusqu'en 1803, dans la clandestinité; (F. Lannuzel, Résonnances du Léon, p. 22)

- Pierre Térance (Pascal) du Couteur, frère minoré, né à Tours en 1737, sorti le 1er Juillet 1790 pour devenir garde national à St-Pol; est pensionné en 1793 dans les Cotes du Nord;

- Antoine Robert Petit, frère tonsuré, né à Paris en 1754, profès en 1787; sorti en 1790; son frère, avocat à Paris, adresse une requête en vue d'une pension pour 1790 et d'une avance de 3 mois pour 1791; le prieur certifie avoir donné 242 livres, 10 sols, pour un quartier de sa pension, frais de route et port de malle; le Directoire ordonne une Pension de 700 livres par an.

- Charles Le Bot, né à St-Pol en 1748, profès à Rennes en 1769, sort en 1790 le 10 Aout; il a dû prêter serment; en effet, on le trouve aumônier de la frégate La Fine en rade de Brest, puis de La Majestueuse.

- Le Franc, né en 1740, parti pour Orléans en 1791

Dernières années

En 1768, la Commission des Réguliers décrète la dispersion de toute Communauté qui ne possédait pas un minimum de 9 à 15 Religieux. Recevoir des novices était interdit. Les efforts conjugués des évêques et du Parlement obtiennent en 1784 la suppression de cette commission. Mais 400 maisons et 9 congrégations ont disparu: le nombre des Religieux a baissé d'un tiers.

A St-Pol, une profession en 1782: le 22 Mars 1781, le prieur et le Provincial demandent à l'évêque de Léon d'ordonner prêtres Yves-Joseph Drogo et Simplicie-Marie Abgrall. Le couvent ne comptait que 6 prêtres en 1790: mais il vit.

Olivier Hellard était écolier au début de la Révolution: il écrit: "J'étais admis à l'école de M. Du Couteur, frère Carme. Nous apprenions à lire et à bien écrire: mais pas de latin: nous expliquions seulement Erasme. Dans les moments de loisir, notre maître s'occupait à faire des boîtes en carton avec les vieux livres du couvent, qu'il décorait et vendait en ville."

"J'allais comme choriste le jour du Pardon des Carmes et du Pardon de Ste Anne: mon père était l'ouvrier du couvent mon frère était permanent pendant quelques années. Les Carmes allaient en procession une fois par mois à Ste Anne. Dans l'année de ma Cinquième, je fus appelé à escorter la Ste Vierge à la procession."

"Tandis que je continuais d'aller à l'école du frère Carme, mon père me fit apprendre la musique par un musicien de la cathédrale pour me faire organiste, ne me jugeant pas assez fort pour faire un serrurier: l'organiste de St-Pol ne voulut pas me prendre ni faire d'élèves ayant plusieurs enfants dont une fille qui touchait les orgues des Carmes."

"La Constitution venait d'être votée, continue Hellard, par le Clergé, la noblesse et la bourgeoisie. J'étais sur la grande place lorsque je vis sortir de l'évêché Mgr de la Marche, décoré d'un ruban tricolore: il se dirigea vers le couvent des Carmes, où on avait préparé un repas splendide dans le réfectoire pour les représentants des corps de l'Etat. Mais le 14 Juillet, l'évêque refuse de célébrer la messe sur l'autel de la Patrie érigé sur la grande place: il interdit au p. Turquet, prieur des Minimes et aumônier de la Garde Nationale, de le faire (les Minimes et les Carmes feront des dons pour la Patrie.) Pour ces derniers, un pommeau de canne en argent, une paire de boutons de manchettes en argent, deux chaînes en argent, un cure-oreille en or...

Revenu 4639 livres en 1790

ASAF 1938 p 314

31

Recettes 3591 livres en argent; 188 livres en nature

Dettes actives 3347 livres: D. passives 427 livres

ESTIMATION 27 Décembre 1792

-une maison principale formant deux ailes ou pavillons saillant sur la façade au midi; 168 pieds de long; large de 30 pieds

chacun des édifices ~~mesure~~ ayant 114 pieds de long sur 30 de largeur

façades en pierre de taille ainsi que portes et (fenêtres croisées; le reste en moellons;

couvert d'ardoises

un rez de chaussée et un étage

le cloître a 25 cordes carrées; en partie couvert en ardoises et soutenu par

des colonnes en pierre de taille

l'église, 180 pieds de long sur 132 de large, en moellons; portes et fenêtres

en pierre de taille; couverture en ardoise

une chapelle en saillie est contigue; 36 pieds sur 33; même construction

une boulangerie dans la basse-cour; 60 pieds sur 18; rez de chaussée, étage, et grenier

basse-cour (9 cordes carrées) mal pavée, ayant un puits et des canaux conduisant l'eau dans la cuisine, dont la source est à 300 mètres de distance

le tout muré à 18 pieds de hauteur

un jardin avec colombier: 1 journal 3/4

cimetière et cour d'entrée: 18 cordes

chapelle de Ste Anne en grève: 30 pieds x 16; couverte en ardoise

maison: rez de chaussée, étage et grenier; couverte d'ardoise

terrain vague 1 journal 3/4

LE TOUT ENTIER 11.622 LIVRES

Vente différée le 27 Messidor an IV (15 juillet 1796)

Achat par Mathieu Pluchon, agissant pour Simon Grolleau, de Brest pour 9.468 francs

Mobilier et effets ont été vendus du 4 au 8 juillet 1791 2.167 Livres, 3 deniers

31

Olivier Hellard est témoin des événements: "le couvent des Carmes et le Séminaire furent convertis en casernes: il y avait des hommes acharnés à effacer les armoiries des nobles et les fleurs de lys sur les édifices. Après la mort de Louis XVI, sur la grande place, on avait fait une colonne en maçonnerie, sur laquelle on plaça la déesse de la Liberté; la statue était N.D. du Mont-Carmel, à laquelle on avait oté l'enfant Jésus, pour lui mettre dans les bras un faisceau d'armes: le quartier-maître du régiment en garnison s'écriait: "la France est république"

Ce même quartier-maître vint à bout de réunir plusieurs personnes pour jouer la comédie; il obtint de l'administration le réfectoire des Carmes pour faire son théâtre, qui était très joli. Nous y allions souvent, quoi qu'il en coûtât 50 fr. aux dernières places. Les amateurs de musique formaient aussi un orchestre très agréable; Mr de Kertanguy Auguste se prêtait volontiers pour la peinture.

Dans le même temps, on avait accordé à la jeune Malaga le théâtre des Carmes pour les exercices. Elle dansait avec un long balancier sur une corde raide et faisait plusieurs tours d'adresse; entre autres, le saut du ruban, que l'on tenait à une certaine hauteur de la corde, et il lui fallait sauter de l'autre côté. Après cela, on la faisait sauter, monter d'un pied seulement par un chandelier de bois, et mettre son autre pied dans la bouche par derrière son dos."

Les biens des Carmes sont mis en vente le 4 Juillet 1791: l'état est de 30 hectares; estimation en capital: 11.600 livres. Un mémoire déjà cité dit de l'enclos: "il est bien de 16 arpents de terre, car les seuls vergers et jardins en tiennent bien quatre; au milieu est une fontaine bien chrystalline, qui nourrit un beau vivier: s'y nourrit bien la carpe. Bien plus grande valeur et commodité est un des plus beaux et féconds colombiers de tout le pays, où l'on a de tout temps abondance de pigeons, situé près du vivier. Il y a aussi quelques pièces de terre hors de l'enclos, et un pré adjacent à celui de Mgr l'évêque."

Aux archives municipales de St-Pol, M2 P I 239, une lettre annonce la vente des meubles le 4 juillet; le 24, on établit un devis pour les réparations, suivies par d'autres en 1798.

Entre temps, la chapelle sert de salle de vote aux citoyens de Plougoum et de Plouénan.

Le 23 Janvier 1793, une maison dite de Jérusalem appartenant aux Carmes (vis à vis de la Retraite) est vendue à Pierre Fouquet: le 2 de Thermidor an III, un courtil est vendu à J.B. Ménez: l'an IV, la maison des Carmes est achetée par Mathurin Pluchon...

Le 15 Septembre 1811, le sieur Grolleau, propriétaire de la maison se déclare "dans l'intention de clôre la maison et le cimetière". Les bâtiments seront démolis vers 1830: il en restait quelques arcades ogivales: la chapelle de Ste Anne de Kerrom a été restaurée avec des pierres provenant des Carmes.

Ainsi disparaissent les souvenirs de 5 siècles de vie locale. Précarité des choses humaines: mais la vie se transforme, elle ne cesse pas pour autant; institutions et personnes évoluent. La leçon est bonne pour aujourd'hui.

La liasse 16 H 27 fait écho à un procès-verbal de l'Amirauté de Léon contre les Carmes: "ils prétendent aux droits de pêche et de récolte de goémon sur la roche nommée Roch ar Guet, sise près de l'île de Notre Dame (Callot). Les habitants de la paroisse de Toussaint ont été traduits au Parlement de Rennes; les Pères obtiennent arrêt de maintenance; une transaction intervient en 1726."

2 Janvier 1670. Au couvent de POITIERS, huit religieux adressent une plainte au Père Provincial al: au chauffoir, le P. Agathange a arraché le chapeau de la tête du P. Colomban déchiré son scapulaire, et juré à plusieurs reprises. La plainte est reçue le 20 Janvier. Agathange est condamné à une peine: trois jours différents au cours d'une semaine, il sera séparé sinon pour entendre la messe, aux jours de fête.

out 1670

Information juridique: il est reproché à Agathange:

- d'avoir eu des paroles insolentes envers le Prieur
- d'avoir passé quinze jours hors du couvent, sans obéissance ni raison
- d'avoir mangé et bu (beu) en ville et aux champs plusieurs fois
- d'avoir enivré ceux avec qui il était
- d'avoir couché ordinairement sur des matelas sans un lit de camp et en des linceuls (?) en sa chambre
- de se servir de chemises
- d'avoir de l'argent en propre, et de s'en vanter, ainsi que plusieurs autres choses, comme ouillers et fourchettes d'argent,
- d'avoir joué aux cartes
- d'avoir mangé de la viande en "avant" (Avent)
- d'avoir reçu et envoyé des lettres sans permission du Supérieur
- d'être suspecté de manquer au Bréviaire et à l'Office; de refuser d'y prendre part, même si on l'en prie et qu'il n'y a pas d'autre Père...

tembre 1671

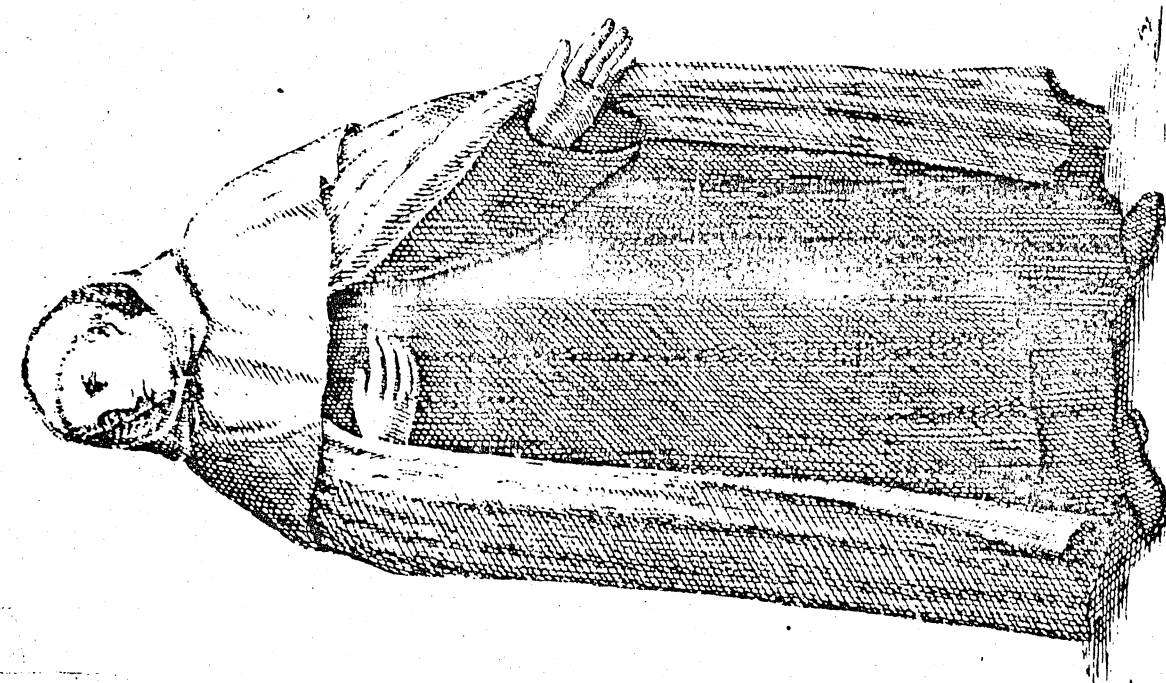
La sentence avait été suspendue à Poitiers, mais deuxième monition est faite au chapitre conventuel.

1672

Information est adressée de Poitiers au Provincial: "Le père sous-prieur a déclaré que hier au soir, passant dans le dortoir et entendant du bruit dans la chambre du P. Agathange après silence sonné, il ouvrit la porte en qualité de son directeur, et y trouva renfermé le P. Lucien de St Nicolas avec le P. Agathange, lequel il fit sortir; après Matines d'ensuite il entendit les voix des pères Léonard de St Benoît et du P. Lucien au bas des degrés du dortoir vers la cuisine. Le P. Dominique a pensé être tué dans la vigne du jardin par Agathange, frappant à plusieurs fois avec un gros pan, et jurant le nom de Dieu; Florent de la Croix n'a plus de pantouffles, les ayant quittées pour s'enfuir..."
Signés les PP. Magloire, Sylvestre de St Albert, Amroise de la Nativité, Ferdinand de St Claude, Léonard de St Benoît, Gérard de St Michel.

1675

Le Père Général des Carmes, en réponse à la demande de pardon et à la promesse d'amendement d'Agathange, déclare: CONDONAVIMUS ET REMISIMUS. C'est le pardon; mais ce n'est pas la paix.



Reliquaire Carme de l'ancien couvent
avec la Chapelle de l'ancien

EN Aout 1675, Agathange est au Guildo, prieur, semble-t-il, d'après une lettre qui lui est adressée de Paris. Tout ne lui convient pas, car il fait dès le 20 Juillet une demande d'obédience pour aller se plaindre au Provincial de mauvais traitements. Le 12 Aout, il s'annonce au P. Louis de Ste Geneviève, prieur d'Aurey: "Je n'ai pas demandé Ste-Anne, mais le P. Léon ne quitte Rennes (Rennes) que pour aller au Guildo: il faut lui faire place." X

22 Septembre 1675. Agathange exprime sa hâte de sortir pour s'expliquer au P. provincial.

5 Octobre 1675. Il écrit: "Je supplie le Père Moniteur et le Père secrétaire de cette maison de Ste-Anne de présenter une sommation au R.P. Prieur dudit couvent pour me donner une obédience afin de rencontrer le Provincial; sinon, qu'il m'accorde une note de refus, ou un certificat de refus."

16 Octobre 1675. (au Prieur) "Sinon, je me pourvoyrai ailleurs contre vous;... selon nos constitutions, partie quatrième, chapitre troisième, article second, feuillet 255°, vous êtes obligé sub poena de répondre."

8 Octobre 1675. Une signification est dressée par le prieur pour absence du chœur et autres fautes graves.

1 Novembre 1675. Agathange ne s'amende pas, mais grave son cas: "Nous, frère Louis de Ste Geneviève, prieur des Carmes de Ste Anne, savoir faisons que lundy premier jour de Novembre 1675, sur quatre heures du soir, trois femmes du bourg de Ste Anne vinrent me demander à la porte du cloître; elles étaient mères de trois petits garçons: Vincent, Joseph et Julien; leurs enfants avaient été excessivement fouettés par un de nos Religieux..."

"Assisté de Jean François de la Mère de Dieu, sous-prieur, nous avons fait venir en notre chambre les susdits petits enfants et les avons interrogés. Vincent Jégat, 11 ans 1/2 a signé sa déclaration: Le Père Agathange les a vus qui apprenaient leurs leçons près de la chambre du portier, les a emmenés en sa chambre, a fait mine de jouer de l'épinette, les a enfermés, est revenu et les a fouettés à plusieurs reprises...; Joseph Levesque, 10 ans, en a saigné..." de mon derrière", ajoute Julien, 10 ans.

"Le frère Benoît du St Sacrement, portier, témoigne que les enfants apprenaient leurs leçons; Agathange les a fait monter à la chambre du dortoir.

11 Novembre 1675. "A comparu devant nous, (prieur, sous-prieur, et Raphaël du St Esprit, Claude de Ste Anne), Agathange; interrogé pourquoi il n'était ni aux vêpres ni aux litanies ni à l'oraison, a déclaré avoir dormi sur sa couche; interrogé sur les enfants, a déclaré qu'ils étaient insolents; il les poursuivait jusqu'à la chambre de la porte; il a menacé, mais jamais employé le fouet."

10 Décembre 1675; De Carhaix, deux lettres de Religieuses du Calvaire certifient la remise de quatre Livres dix sols pour une novaine de messes; mère Agnès de St Ignace confirme en 4 pages la lettre de R. de l'Incarnation, qui ajoute: il a sans doute dormi et ne se souvient plus."

Janvier 1676 .Ont comparu au sujet d'Agathange devant le Provincial: Benoît de l'Enfant-Jésus et Elie de St Brinac; les informations sont signées de Damascène, provincial.

En 1676, Agathange écrit au Père Hiérosme (Jérôme): "mon très Révérend Père et cher Ami, mon très Intime et plus qu'Amy, ... j'ai été chargé de ~~whawhaw~~ ^{fers} et de cordes comme un criminel qu'on mène à la Roue; j'ai été mis en prison sur la fin de Février, mais six semaines auparavant dans ma chambre, trois mois en basse fosse; le bras séculier m'a arrêté: j'ai pris de l'argent au sacriste, ne pouvant aller sans argent; je demande pitié et pardon; "Il promet une bonne conduite. - N.B. - Ces faits sont les seuls sur lesquels le dossier ne présente aucun document autre que la lettre de Agathange; il semble qu'il y ait eu déjà évasion et vol d'argent; pourquoi n'en est-il pas fait mention au procès de St-Pol ?

13 Janvier 1678 * A SAINT PAUL DE LEON, constat est fait par Denys de St François, sous-prieur et "vicquaire" de l'effraction à la sacristie, ^{et} vol ~~un certain~~ d'Agathange. Le S/s prieur et quatre religieux ferment et scellent la chambre d'A; où ils notent le nombre excessif de livres de la bibliothèque, négligés et remplis de poussière.

Michel de Ste Catherine, prieur et le S/s prieur procèdent à l'emprisonnement et à l'interrogatoire d'Agathange, qui signe.

19 Janvier

Procès-verbal

25 Février

Acte d'emprisonnement

1 Mars

Lettre d'Agathange, demandant du temps pour sa défense.

4 Mars

Procès-verbal

20-24 Mars

Informations

24-26 Mars

Interrogatoires par Damascène de l'Assomption, provincial, et Sérapion de la Croix, son adjoint. Comparassent et répondent sous serment 20 Religieux du couvent, le Fr-ère oblat, et Guillaume La Roche, maître pintier de la ville.

26 Mars

Comparution d'Agathange dans la petite salle haute qui sert de demeure au Provincial.

Le vol à la sacristie; le treillis d'entrée et le petit coffre ont été forcés; environ quarante livres ont été volées; Agathange écrit et laisse une lettre de reconnaissance: il a pris, n'osant demander; en outre, quatre paires d'Heures ouvragées, deux bourses au petit point, onze beaux scapulaires au petit métier (au P. Timothée de St-Joseph). Ces objets, pris ^{chez le sous-prieur} en Novembre pendant que les autres étaient au réfectoire.

Frère Roch, laïc religieux, rapporte que, livrant au P.A. une chemise et trois mouchoirs de chez les demoiselles de Querjean, il vit sur sa

couche un haut de chausses et un casaquin fait d'une chappe et doublé de linon.

L'arrestation. Lors du transfert de la prison haute à celle du bas, on trouve dans les poches d'A.; trois paires d'Heures un sceau de l'Office du Provincial une vieille soutane noire en pièces des tablettes de la même écriture et

la même main que la lettre susdite au P. Jérôme. Texte assez obscur sur ^{10. un cachet dont le seul attouchement me fait aymer passionnément des personnes} trois mille louis d'or avec deux lettres de change, et sur un poison dont la seule vapeur fait périr sur l'heure) .A. nie l'authenticité des tablettes. Dans la prison haute, il a pris le P. prieur par la manche, emportant le morceau, et voulant le prendre à la gorge: il ne demeurerait pas en prison, ou [«]quelqu'un y serait avec lui; il n'était pas encore condamné "non mortifié" §

Menaces. Casser la tête à ceux qui l'avaient mis en prison; faire manger des groseilles (ou étaient-ce des castilles ?) au prieur; mettre le feu chez le "soudrieur", qui lui avait manqué de parole; casser la tête à Yves Le Goff, qui le cherchait; donner sur les oreilles au sous-prieur

Port et usage d'armes à feu. "de quoi régaler ceux qui le poursuivraient Deux pistolets, l'un grande plus d'un pied, l'autre plus ~~tail~~ petit, "un pistolet de poche" dit quelqu'un. A. le portait aux récréations, tirait sur les oiseaux au jardin ou de sa chambre. "Peu dans la chambre", remarque A.; d'ailleurs, quel mal y a-t-il à tirer ? on le fait dans beaucoup de couvents de la province. Mais dans la nuit ? (Joseph de la Mère de Dieu).

Faux et usage de faux. Le 2 Janvier 1678, A. rédige une fausse obédience pour aller au Bon Don et à Ste-Anne d'Auray et signe du nom de "Michael a Sancta Catharina, prior Fratrum Carmelitarum conventus Paulopolitensis dilecto filio nobis in Christo Fratri Patri Agathangelo à Sta Anna". - Le sceau du Provincial a été fait pour A. environ Noël dernier, par G. La Roche, maître-pintier, selon les indications d'A.;

Vie religieuse. A. chantait des chansons contre les Religieux, buvait du vin à en vomir sur sa chappe au Carême dernier, ne disait pas son bréviaire; jamais le P. Bernard ne l'a vu se confesser depuis qu'il est à St Pol; les miracles des Saints de Bretagne ? - "des bêtises". - Au Carnaval dernier, avant la rénovation des vœux, A., séparé des autres par ordre du P. Prieur, dit: "Je vais renouveler les vœux que j'ai faits de me venger de ceux qui m'en veulent." - A. répond: c'est un abus de renouveler les vœux, puisqu'on ne les garde pas; c'est une bonne chose d'être ensemble en religion, mais il y faudrait la Charité; il n'a pas de pacte avec le démon, bien qu'on ait trouvé sur lui une promesse manuscrite: "Je donnerai tout ce qu'il voudra, à condition de vivre encore cinquante ans."

L'évasion et la fuite. Trouvant que des planches de sa prison ne tenaient point, Agathange les rompit, dit-il, de sa main. Il sortit du couvent par dessus les murailles du verger, le Sous-prieur étant à la porte. Il se rendit chez les demoiselles de Kerjean y prendre des mouchoirs qu'elles avaient à lui. Il y était encore quand le Sous-prieur et d'autres Religieux vinrent le chercher avec grand bruit; elles nièrent qu'il fût là et fermèrent la porte. Il se rendit chez Guillaume La Roche et le pria de le mener chez un prêtre, Mr Blein, et, ne le trouvant pas, chez Marc (Marrec ?) menuisier, où il avait son coffre (sa malle) pris de la chambre du Sous-prieur qu'il avait ouverte avec la clef de son coffre. (A présent, le coffre était dans la chambre du Frère Martin, Religieux de la Communauté). Il retira un manteau noir et furent tous deux souper au cabaret de Jean André; Guillaume lui demandant s'il rentrait au Couvent, il répondit que c'était trop tard et ils se séparèrent.

Vers minuit, A. partit pour Morlaix, qu'il atteignit vers 5 h. du matin (22 klm.); le garçon d'écurie déolara au P. Spiridion, procureur du couvent, qu'il vit venir à l'Hôtellerie du Treillis vert un Père Carme en manteau noir, une perruque sur la tête, son chapeau dans sa robe; A. avait emprunté la perruque pour échapper aux poursuites; il l'avait portée une fois pour voir "par gaillardise" quelle mine il aurait; il l'abandonna à des inconnus.

Après avoir dansé et chanté avec des messieurs, A. chercha en vain un cheval et partit vers 10 h. pour Belle-Isle (34 klm.), où il coucha puis pour Quintin, où il pensait trouver son prieur (45 klm.). Ne le trouvant pas, il l'attendit chez son beau-frère et y reçut une lettre l'invitant à le rencontrer à Carhaix. Faute d'obédience, il n'osa descendre chez les Augustins, mais à l'Hostellerie du Plat d'estain. (60 klm.)

Ici se terminent nos informations; le Prieur a-t-il convaincu A. de rentrer avec lui à St-Pol ? en tout cas, nous l'y retrouvons pour le jugement.

Le jugement.

"Vu..., nous, Damascène, Provincial, déclarons le P. Agathange convaincu de fausse obédience, d'y avoir employé le nom de son Supérieur local, d'avoir fait un faux de l'Office du Provincial, condamnons à la peine de nos Constitutions, partie seconde, chapitre dix huitième, nombre vingt et un: à être renfermé en la prison jusqu'à ce qu'il soit élargi par le Rdsme Père Général.

Signification est faite à A. "dans la prison d'ambas" (basse ?), et copie lui en est laissée.

... "En visite juridique au couvent de Saint-Paul, Georges de St-Joseph

vril 1678

vril

ars 1678

faisant pour le Moniteur, Spiridion de St-Bathélemy pour le Secrétaire", le Provincial avait déjà porté sentence pour les autres inculpations: sortie furtive "au scandale du séculier", vols avec effraction, menaces très notables contre son Supérieur, port de pistoles, jurements très notables, "d'autant que le dit P. Agathange est retenu en prison per modum custodit il y a un moi, nous lui remettons la peine qu'il a encourue pour la sortie, mais nous l'avons condamné et condamnons à trois mois de prison à raison de son vol; à la peine la plus grève pendant six jours à raison de ses menaces et ses jurements; à la privation de voix et de lieu pendant un mois à raison de port d'armes; lesquelles dernières peines il devra subir à la sortie de prison."

..N'allez pas croire que A. s'est assagi; il récidive !

3 Avril 1679

"Retenu en prison depuis trize ou quatorze mois par deux sentences du P. Damascène, ce jour vers les huit heures du matin, le P.A. était sorti, brisant les barres de fer des fenêtres de sa prison. (P.V. 2. Oct. 1681)

et, dernier document de la liasse des Archives d'Ille-et-Vilaine concernant Agathange, liasse ^{9 H. 2} XXXIV)

amedi 6 Juillet 1680

Mr de Kermabon de Plougasnou, en son château de Guermorvand près de Belle Isle, annonce au P. Pacifique de St-Martin, prieur de St-Pol, qu'il a fait arrêter et fouiller A. on a trouvé sur lui deux pistolets à croc et cinq lettres, versées au dossier:

- à Daguerre, de Landerneau (il n'emportera pas ça dans l'autre monde)
- au marquis de Querjean (il s'en plaint et lui dit: Adieu)
- à l'Evêque-Comte de Léon

20 Novembre 1681

Sentence du Prieur, Joseph de Jésus-Marie "Agathange est condamné à la prison étroite pour y être renfermé, quand il sera pris, sans qu'il puisse être délivré par le Chapitre Provincial, qu'il n'aye fait une exacte et salutaire pénitence";

15 Octobre 1681

En l'absence du P. Général, en visite en Sicile, son adjoint répond à Agathange qu'il a bien vu sa demande, soit d'être délivré de prison au bout de trois ans, soit de voir fixer le temps de son maintien; mais il ne voit pas clair dans le rapport adressé par A., et ne veut rien faire dans les Provinces sans entendre les Supérieurs locaux; il décide donc de demander des informations au Provincial; dans l'intervalle, il invite A. à montrer patience et humilité dans le support des pénitences pour ses péchés et la prière pour obtenir la miséricorde divine.

CARMES & CARMEL

Ça et là, certains lieux portent des noms qui rappellent les Carmes. Ainsi à St-Pol: parc carmès, près de Kermenguy (Carmez, désigne en Breton le Carmel ou les Carmes, Carmidi); pont ar priol, près de Trégondern. on trouve aussi CréachCarmès en Trvillac, et Kermès en Loc Eguiner. St-Thégonnec.

Dans le Finistère Marial, Cozian note à Kersaint des maisons dites "Eves ar veleien gwen" près d'une chapelle de la Vierge; les chapelains ~~étaient vêtus de blanc, aucune trace d'eux dans les archives~~ signale à R Portsall une dévotion à N.D. du Scapulaire; ~~le~~ le rapport est possible, car il s'agit d'un signe carmélitain; or, les marins transportaient les vins pour ravitailler les Carmes; enfin, à Guissény, la chapelle de Brendaouez est dédiée à N.D. du Mont Carmel, et la tradition dit que des Carmes s'y trouvaient au XVI^e siècle; peut-être des Tertiaires? *Un lieu dit Loc Armel servait loc. Argel.*

L'oratoire de la Fraternité des Malades, à Coataudon, Guipavas, porte le nom du Carmel; cela tient-il à la famille de Lezaleuc, établie en ces lieux en 1832, venant de St-Pol? - En 1805, les Cadeville aménagent leur château de Maillé-Carman à Plounevez-Lochrist; l'oratoire est dédié à N.D. du Mont Carmel; le nom des Carman est venu souvent en ces pages; enfin, à Trémaouézan, l'attribution de l'autel à N.D. du Carmel est-elle due à la présence de nombreux Tertiaires dans la région Landernéenne? *En 1835 à Lesneven, Chapelle N.D. du Carmel; St-Hippolyte 5 mandez*

(I) Carmès est un nom de famille porté, p.ex. à Bolazec (29) et à Lohuec (22); cette localité a donné au Tiers-ordre un prêtre, résidant à Morlaix. Le nom de lieu se trouve encore à Lescouet-Gouarec (22); mais F. Gourvil pense peu probable la présence de Carmes en ce lieu. (Noms de Famille, p. 32)

Au diocèse de Léon, Richelieu favorisa l'implantation des Carmes Déchaux; il les chargea de l'hôpital de Brest, St-Yves, et de l'aumônerie de la Marine; ce fut l'origine de la paroisse des Carmes; nul document ne permet d'affirmer qu'il y eut de relations entre les ~~Riformés~~ Déchaussés et les Grands Carmes. Carhaix, St-Hernin et St-Herbot virent aussi des Déchaux, qui se replièrent ensuite à Rennes.

Resterait à déceler les lieux rattachés à l'Ordre de St-Lazare et du Mont-Carmel, destiné au soulagement des contagieux (édits 164 & 1672).

(I) Un Le Carme, sieur des , les en Plouisy (22) figure en 1535 à Guingamp; il est lié au sieur de Kerouzéré en Sibéril.